BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLÉANS.

Mercredi [illegible]

SUCRE—100 boucauts de Cuba et de la Louisiane aux prix antérieurs.

MÉLASSE—Pas de ventes sur la Levée.

FARINE—400 barils de superfine à $8 @ $8 25, et d'extra à environ $9 et $9 d'extra à choix à [illegible] le baril.

MAIS—Demande modérée. 1500 sacs de mélangé et blanc à $1 @ $1 05, 700 blanc de choix à $1 10 et 400 à $1 12½ cts le boisseau.

AVOINE—100 sacs de St Louis à 75 cts le boisseau.

SON—1500 sacs à $1 30 et 100 à $1 40 les 100 livres.

PORC—34 barils mess à $25 le baril et quelques [illegible] au détail au même prix.

BACON—30 boucauts plats côtés ribbed à 13¾ @ 13⅞, 20 d'épaules à 10¾ et 60 prime à 11 cents la livre.

GRAISSE—265 barils et tierçons à 15½ cts la livre.

WHISKY—Peu recherché. 30 barils de rectifié à 32 cts le gallon.

CAFÉ—200 sacs à 10, 10 sacs à 10½, 50 à 10¾ cts la livre.

SACS EN PITRE—Hausse 150 balles à 11¼ et 56 à 11½ cts.

CHAUX—70 barils de l'ouest à $1 57½ cents le baril.

CORDE D'EMBALLAGE—200 rouleaux tordés faits à la main à 9 @ 9¼ cts la livre.

CHANGE—Demande modérée. Nous cotons: Sterling 109⅛ @ 109¾ et 110; Francs, 5 fr. 10 [illegible]; Traites sur New-York à 60 jours, 1½ [illegible] l'escompte; Traites à vue sur New-York, [illegible] pour cent de prime.

FRETS—Quelques lots de coton pour Liverpool à [illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Gen Rusk, Forbes, Brazos Santiago via Indianola.
[illegible] Wm R Pettis, Blacking, St Marks.
[illegible] Mallory, Lester, Key West.
[illegible] Hallett, Frost, Boston.
[illegible] Soule, Davis, Matanzas.
[illegible] Paul Malony, Welden, Matanzas.

Arrivés hier.

Steamship Daniel Webster, Lefevre, Powderhorn via Galveston.
Steamship Robt Waterman, Sarrazin, Mobile.
[illegible] Paz, Gounala, Barcelone.
Tonson, Upsher, New York.
Provincional, Larregoiti, Cadix.
[illegible] Rhodes Booker, Genes.
C W Poultney, Marshman, Philadelphie.
Wm Henry, Young, Matanzas.
Ferruccio, Semino, Marseille.
Palmer, Despagnols, Bordeaux.
[illegible] Antonia, Roca, Barcelone.
Leoncatta, Marrell, Matanzas.
Nueva Rosalia, Seulle, Palerme.
[illegible] Union, Sabater, Vera Cruz.
Baseile, Meyers, Pascagoula.
New Plan, ——— Pascagoula.
[illegible] Vance, Bonfouca.
Laura, Perkins, Covington.
Martha Ann, Williams, Covington.
John Arthur, Balfour, Bonfouca.

Pour les steamboats voir la partie anglaise.

Chargement de la barque Ferruccio, venant de Marseille :

[illegible] paniers huile, 250 caisses vin F de Fuentes—[illegible] vin, 6 do marinades, 5 0 do gelee, do chapeaux [illegible] marchandises, 212 jarres bouteilles vides, [illegible] paniers huile, 15 barils et 51 barriques vin [illegible] caisses liqueurs, 220 marinades, 50 [illegible] paniers do, 100 do essences, 22 do, 50 [illegible] et 15 barils vin, 65 jarres bouteilles vides [illegible] caisses vin, 122 do liqueurs, 5 do [illegible] essences, 120 do marinades, 2 bouchons [illegible] caisses goies, 4 do mucissons [illegible] fromage, 2 barils do, 2 do poissons, 10 paquets [illegible] Lanata—16 balles bouchons [illegible] briques, 1 caisse essences, 50 [illegible] 1 caisse pipes Cavelland—10 [illegible] bouteilles, 12 colis paniers, 150 caisses [illegible] 25 do marinades Segond & Coutin—60 caisses [illegible] Rocheron—25 do vins, 25 do liqueurs [illegible] grains et 1 colis marchandises Bou[illegible] jarre conserves Ratti & Co—107 caisses [illegible] & Co—6 do bouteilles Halston—96 [illegible] Henderson & Gaines—1 coffre-fort [illegible] W Gomez—300 paniers huile, 150 [illegible] 250 do marinades N Lacoste—100 do [illegible] A Giraud—15 colis marchandises [illegible] caisses liqueurs, 155 do marinades, [illegible] 25 barriques vin B Talamon—10 [illegible] P Lambert—60 barri[illegible] 15 caisses huile et 172 do h[illegible] paniers huile, 100 caisses h[illegible] vin Lutera & Fatjo—62 do et 12 [illegible] caisses liqueurs, 200 paniers huile, [illegible] cornichons, 1 do h[illegible] acides, 1 do bouteilles, 2 ba[illegible] eau de fleurs d'oranger, 1 do [illegible] essences, 1 baril fromage, 10 do grains [illegible]

Montant le Fleuve.

[illegible]

Passagers.

[illegible] steamship Daniel Webster, venant de Galveston—[illegible] passagers à la chambre et 12 à l'entrepont.
[illegible] barque Ferruccio, venant de Marseille—5 [illegible] à la chambre.
[illegible] goelette Union, venant de Vera Cruz—8 passagers à la chambre.

Liste des bateaux à vapeur partant Aujourd'hui.

[illegible]	General Rusk, Forbes	8 AM
[illegible]	Belle Gates, Saliba	10 AM
[illegible]	Creole, Nelson	9 AM
[illegible]	Arrow, Hoffman	Midi
[illegible]	Cuba, Horn	Midi
[illegible]	Afton Jr, Smith	5 PM
[illegible]	Belle Sulphur, Carlisle	5 PM
[illegible]	Maria Denning, Carrell	5 PM
[illegible]	P Whetstone, Greenlaw	5 PM
[illegible]	Jas E Woodruff, Rogers	5 PM
[illegible]	Capitol, White	5 PM
[illegible]	Wm Bagaley, Shroff	5 PM
[illegible]	Silver Moon, Greenlaw	5 PM
[illegible]	Lecompte, Johnson	5 PM
[illegible]	Swan, Hayes	5 PM
[illegible]	Montgomery, Dowty	5 PM

STEAMERS TRANSATLANTIQUES.

Départs d'Europe.

[illegible] pour New York ... 3 juin
[illegible] Southampton pour New York ... 10 juin
[illegible] Southampton pour New York ... 17 juin
[illegible] Havre pour New York ... juin

Des Etats-Unis et de Québec.

[illegible] New York pour Liverpool ...
[illegible] Liverpool pour Boston ... 17 juin

Sources minérales de l'Amite.

Paroisse Livingston, Le.

M. A. DARCANTEL, propriétaire de ces excellentes sources, située à ½ de mille à l'Est [illegible] l'Amite et à un quart de mille de Baton [illegible] sera ouvert le 1er mai. On [illegible] les chevaux et des [illegible] billards, des jeux de quille, etc. [illegible] ferrugineuses et autres [illegible] rivaliser avec celles de l'Alaba[illegible] Pour de plus amples renseignements, s'adresser au bureau des [illegible], rue Royale.

Papiers peints, nouveautés.

DELCROIX,

Rue de Chartres, 108,

Les derniers arrivages de papiers peints [illegible] assortiment complet de papiers peints tels que pour [illegible] salon, chambres à coucher, boudoirs, salles à manger, corridors, billards [illegible] tapisseries depuis les plus communes jusqu'aux plus riches et aux plus riches, l'acheteur le plus [illegible] trouver à satisfaire son goût et les [illegible] beautés.

Aussi un grand variété, bordures assorties, ciels [illegible] de cheminée, &c.

Le tout à des prix très modérés. 20 mai

Papiers peints! Papiers peints

157, encoignure Chartres et Toulouse.

E. CHRISMAN vient de transférer son magasin à l'encoignure Chartres et Toulouse, pour cause d'agrandissement et de surcroît de marchandises. Il [illegible] les personnes qui l'ont honoré [illegible] dans son nouveau magasin [illegible] papiers qu'il vient de recevoir [illegible] venant du Havre. De plus, il [illegible] que, malgré son agran[illegible] pas augmenté ses prix. On pourra [illegible] en venant visiter son magasin.

E. CHRISMAN,

Encoignure Chartres et Toulouse

DÉBARQUEMENT [illegible] savon de Marseille; 30 barriques vin [illegible] 40 barriques vin blanc; 30 ba[illegible] A Expert; 60 paniers guignolet d'An[illegible] 1000 quarts bonbons pâtes truffes Rodel & Cie [illegible] 25 caisses vin de Bour[illegible] Marcy & Cie Lizier Belair, 15 barriques vin [illegible] 12 bouteilles [illegible] 24 demi bouteilles, 1000 [illegible] vin rouge, Cos d'Estournel, [illegible] etc. en magasin et à vendre par

C. CAVAROC & Co,
141 rue Royale

SUR [illegible] de la douane—30 quarts cognac Cocq [illegible] 1848.
[illegible] do do do do de 1830
[illegible] do do do do de 1810
[illegible] J B Baron, 1812, 1827 et 1846,
[illegible] W Leroy & Co
[illegible] octaves cognac Guerin.

A vendre par C. CAVAROC & Co,
144, rue Royale

PAPIER À ENVELOPPES—10,000 rames papier [illegible]:
[illegible] paille, moyen
[illegible] do double couronne
[illegible] do de chiffons
[illegible] do paille, gris
[illegible] do do do petit
[illegible] do de Manille et pour quincaillerie
[illegible] do pour beurre et pour thé
En magasin et en débarquement, à vendre par
H M. BARLOW & Co,
No 18, rue du Canal

Nouveautés! Nouveautés!

Nous recevrons jeudi, 5 mars, notre assortiment de Marchandises pour le printemps et l'été.

Le stock se compose en partie de: organdis imprimés riches, robes, barège à volants; barèges et jacconets imprimés, riches et ordinaires; robes jaconat français anglais et américains; jaconat à volants, robes organdi à volants; [illegible] écossais et à raies, batiste imprimée pour robes, toile peinte, toile du Nord; mousseline suisse, brodée et unie; toile d'Irlande de toutes les qualités; platilles; bretagne; toile de Paris; toile à draps, bobinet, tulle pour moustiquaires, mérinos de Saturie façonné et uni; nankin uni et à carreaux; coutil pur fil de toutes les qualités; gingas, bandes brodées, gants, mitaines, bas, etc.; couvrettes en coton, soie et fil d'Ecosse; parfumerie, &c, &c. RILLIAUX & REGGIO,
238, rue Bourbon

CARRERE,

QUINCAILLERIE DES DEUX MARCHÉS,

No. 116, rue Vieille Levée, entre St. Philippe et Dumaine,

OUTILS de charpentiers, menuisiers, charrons, ébénistes, provenant des premières fabriques américaines et anglaises:
Clous coupés de 3 à 60 d.
Pentures, couplets, serrures, targettes, verroux.
Coutellerie de table anglaise et américaine.
Couteaux de poche et canifs Rogers et autres.
Razors Wade et Butcher, de de Elliott.
Ciseaux de barbiers, tailleurs, de brodeuses.
Faux, faucilles, sécateurs, serpettes.
Haches à bûcher, cotagé, couteau.
Pioches, pelles, bêches, râteaux.
Scies, passepartouts, égoïnes, scies à cadre.
Limes anglaises de Sanderson Bros & Co.
Chaînes de trajes, de pour attaches.
Moulins à grue, de à café.
Plomb en sac et barre.
Capsules françaises et anglaises.
Cheminées anglaises, à coussons.
Cornes à poudre, sacs à plomb.
Poudre ordinaire et superfine de Hazard & Co.
[illegible] fondu, fer rond, feuillard, fil de fer.
[illegible] métallique, cuivre en feuille, étain.
[illegible] cruset et bouillie, huile de lard.
[illegible]
[illegible] de Hamme, de en coton.
Cordage, [illegible] à seine.
Etoupe, [illegible] comptoir.
[illegible] fers à repasser.
[illegible] pelles et pincées.
[illegible] plaquées sur germain.
[illegible] deux marchés,
CARRERE.

[illegible] Steamship [illegible] Harris, Morgan & Co. [illegible]

Partant Jeudi, 4 Juin, à 8 heures, A. M.

Compagnie des steamships du Sud.

BRAZOS SANTIAGO via GALVESTON ET INDIANOLA—Ligne de la malle des Etats-Unis.—Le nouveau steamship GENERAL RUSK, doublé en fer, commandant Thomas Forbes, partira comme il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage (beaux emménagements) s'adresser à

HARRIS, MORGAN & Co,

Au pied de la rue Julie, en face du débarcadère des steamships.

On prendra du fret pour Brazos Santiago, mais il n'en sera pas pris pour Galveston et Indianola. Les expéditeurs doivent se pourvoir de connaissements de de la compagnie, il n'en sera pas signé d'autres. 23 mai

Départ pour la Californie.

Jour de départ: VENDREDI, 5 juin, à 8 heures précises du matin.

Pour la Californie via la Havane, Aspinwall et Panama—Le steamer EMPIRE CITY, capt Griffin, partira de son wharf, via à via la rue St Joseph, comme il est dit ci-dessus, avec les passagers et les malles des Etats-Unis. Il se reliera à la Havane avec le steamship GRANADA, et à Panama avec le steamship SONORA. Les jours de départ seront lieu à l'avenir le 5 et le 20 de chaque mois, de ce port via la Havane. On peut se procurer des billets pour tout le parcours, au bureau de ARMSTRONG, HARRIS & CO,

23 mai 43, rue Natchez.

Ligne de steamships de la malle des E.-U.

Jour de départ: VENDREDI, 5 juin, à 8 heures précises du matin.

POUR NEW YORK, CHARLESTON, KEY WEST via la HAVANE.—Pour New York par la voie de la Havane. Le magnifique vapeur EMPIRE CITY, capt. Griffin, partira de wharf situé au pied de la rue St Joseph pour New-York, par la voie de la Havane, vendredi, 5 juin, à 8 heures précises du matin, avec la malle et les passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No. 72, rue des Magasins.

23 mai JENNINGS, LAUGHLAND & Co, Agents

Nouvelle voie par terre pour le Texas.

PourGalveston et Indianola/Powderhorn

Par cette voie on gagne un jour, ainsi qu'une réduction de prix pour le passage, le fret et l'assurance.

Partant tous les DIMANCHES et JEUDIS. Le Chemin de fer des Opelousas et de la Nouvelle-Orléans, se reliant, à la Baie Berwick, aux nouveaux et magnifiques steamships GALVESTON et OPELOUSAS, de douze cents tonneaux chacun, construits expressément pour ces voyages. La construction de ces bateaux est telle, que les dangers qui existaient pour traverser les passes du Texas, ou les retards qu'on éprouvait ont cessé d'être.

Les passagers quitteront la Nouvelle-Orléans, du débarcadère du ferry, vis-à-vis la place Jackson, les dimanches et jeudis matin, à dix heures. Le premier départ se fera dimanche prochain, 10 mai 1857.

Le steamship OPELOUSAS, capitaine A. Van Horne Reille, partira dimanche, et le steamship GALVESTON, capitaine David Wilson, le jeudi.

Voyage de retour—On partira d'Indianola, les mercredis et samedis, et de Galveston, les dimanches et jeudis.

Le fret sera reçu tous les jours (à l'exception du dimanche) au débarcadère de la Compagnie à la Nouvelle-Orléans, au bas de la rue St-Louis, et sera transporté aux points de destination, sans aucun frais additionnel, au taux le plus bas demandé jusqu'à ce jour par les steamers faisant les voyages du Texas.

Le fret reçu avant une heure les samedi et mercredi, partira par les steamers du dimanche et jeudi.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie (le seul qui existe pour cette ligne à la Nouvelle Orléans), à l'angle des rues St Pierre et Levée, vis-à-vis de la place Jackson, où l'on pourra voir les plans des chambres de steamer, et retenir des places. A. B. SEGER,

Vice-Président du Grand chemin de fer des

9 mai Opelousas et de la Nlle-Orléans

BATEAU A VAPEUR WOODFORD, capitaine James Matcher—Pour Louisville—Ce nouveau et beau bateau pour passagers, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit:

Partira de la Nlle Orléans Jeudi, 14 mai à 5 h. P. M.
" " Lundi, 1r juin à 5 h. P. M.
" " Jeudi, 18 juin à 5 h. P. M.
" " Lundi, 6 juil. à 5 h. P. M.

Le WOODFORD a 28 grandes chambres bien aérées, pour les familles, et partira régulièrement comme il est dit plus haut.

On peut voir un plan des chambres et retenir des chambres en s'adressant aux agents,

BELL, BUCHANAN & Co
13 mai 67, rue Tchoupitoulas

POUR LA MOBILE—via Mississippi City et Pascagoula.

Le nouveau et magnifique bateau à vapeur, ROBERT WATERMAN, en fer et à basse pression, capitaine J. C. Sarrazin, construit expressément pour le Lac et ayant d'excellents emménagements, partira de l'extrémité du chemin de fer de Carrollton et de Jefferson, au Lac, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à l'arrivée des chars de 3 heures de l'après-midi. Le bateau reviendra les mardis et les vendredis.

Passagers de chambre, $4 pour aller et autant pour revenir—Passagers de pont, $1 50.

Nous signerons tout connaissement pour Montgomery, ainsi que pour tous les ports intermédiaires sur la rivière Alabama.

N. B. On recevra le fret, tous les jours, au dépôt, au Tivoli Circle.

BAUDUC, GOSSELIN & CO, Agents,
30av—1an 42, rue Poydras

Le bateau à vapeur ROBERT WATERMAN prendra du fret à aussi bas prix qu'aucun autre bateau faisant les voyages de la Mobile.

12 mai BAUDUC, GOSSELIN & Co, agents

Bateau régulier.

Le bateau à vapeur H. D. NEWCOMB—Nouvelle-Orléans et Louisville.

Le nouveau et magnifique bateau H. D. NEWCOMB, capitaine Harry I. Spotts, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit:

Partira de la Nouvelle-Orléans MARDI, 12 mai.
" " JEUDI, 28 mai.
" " VENDREDI, 12 juin.
" " SAMEDI, 27 juin.
" " LUNDI, 13 juillet.
" " LUNDI, 27 juillet.
" " MARDI, 11 août.
" " MERCREDI, 26 août.

Aucune chambre ne sera considérée comme retenue avant qu'on ait payé. Les passagers peuvent être convaincus de la régularité de ce bateau.

On peut voir un plan des chambres et retenir des chambres, en s'adressant aux agents,

BELL, BUCHANAN & CO,
29 avril 67 rue Tchoupitoulas

Rivière de l'Ohio.

BATEAU REGULIER.

Le bateau à vapeur DAVID WHITE. Nouvelle-Orléans et Louisville.

Le magnifique bateau neuf DAVID WHITE, bon marcheur, pour passagers, capitaine McGill, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant toute la saison, comme suit:

Partira de la Nlle-Orléans, SAMEDI, 9 mai, à 5 h. P. M.
" " MERCREDI, 27 mai.
" " SAMEDI, 13 juin.
" " MARDI, 30 juin.
" " SAMEDI, 18 juillet.

Aucune chambre ne sera considérée comme retenue avant qu'on ait payé. Les passagers peuvent être convaincus de la régularité de ce bateau.

On peut voir un plan des chambres et retenir des chambres, en s'adressant aux agents,

BELL, BUCHANAN & Co.,
7mai 67, rue Tchoupitoulas.

Bateau Régulier.

Le bateau à vapeur JAS. MONTGOMERY.—Nouvelle-Orléans et Louisville.

Le nouveau et magnifique bateau à vapeur JAS. MONTGOMERY, pour passagers, capitaine Samuel Montgomery, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit:

Partira de la Nlle-Orléans JEUDI, 7 mai à 5 h P M
" " SAMEDI, 23 mai à 5 h P M
" " MARDI, 9 juin à 5 h P M
" " JEUDI, 25 juin à 5 h P M
" " SAMEDI, 11 juillet à 5 h P M
" " MARDI, 28 juillet à 5 h P M

Aucune chambre ne sera considérée comme retenue avant qu'on ait payé. Les passagers peuvent être convaincus de la régularité de ce bateau.

On peut voir un plan des chambres et retenir des chambres, en s'adressant aux agents

BELL, BUCHANAN & Co.,
22av 67, rue Tchoupitoulas.

LIVERPOOL—Le nav. am. LEXINGTON, 1re c., cap. Dickman, partira incessamment. Pour fret de tabac ou de coton, s'adresser à

2juin BAXTER, LOVELL & Co.

BREME—Le nav. brémois D. H. WATJEN, 1re c, capt Beckjer, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à

BAXTER, LOVELL & Co

Pour passage (excellents emménagements pour passagers de chambre et d'entrepont) s'adresser à bord, 4me district. 26 mai

ANVERS—Le navire américain TROPIC, 1re c., capt. Nowell, partira incessamment—Pour fret de coton ou de tabac, s'adresser à

22 mai BAXTER, LOVELL & Co

Passage pour le Havre, via Liverpool.

Le paquebot américain de 1re classe et très-fin voilier BADEN, capitaine John Stilphen, ayant de très beaux emménagements, prendra des passagers de 1re et de 2de chambre, comme ci-dessus. Les passagers de 2de chambre seront expédiés par bateau à vapeur (partant trois fois par semaine) de Liverpool au Hâvre, aux frais du navire. Pour plus amples renseignements s'adresser à

21 mai BAXTER, LOVELL & Co

BRÊME—La barque brêmoise ANNA DELIUS, 1ère cl., capt Hattendorf, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à

BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage (excellents emménagements, passagers de chambre et d'entrepont) s'adresser à Baxter, Lovell & Co, ou à bord, poteau—6e district. 30mai

BRÊME—Le navire brêmois HERMANN, 1re d. capt Kuhlmann, partira sous peu.—Pour fret de tabac ou de coton, s'adresser à

12 mai BAXTER, LOVELL & Co.

BOSTON—Le nav. am. ASHLAND, fin voilier, capt. Clark, partira incessamment. Pour fret en coton, s'adresser à

12 mai BAXTER, LOVELL & Co.

POUR GENES—Le nav. am. DIAMOND STATE, 1ère c., capt. Forsyth, partira incessamment. Pour reste de fret, s'ad. à BAXTER, LOVELL & Co,

Pour passage (excellents emménagements) s'adr. au capt., à bord, poteau—[illegible] Dist

POUR ANVERS—Le navire am. GIOCONDA-TEE, capt. Williams, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage, s'adresser au capitaine Williams, à bord du navire, poteau No 37, 3me District. 27 av

CIGARES DE LA HAVANE.—Un fort lot de cigares de la Havane, de grosseurs convenables et des marques de premier choix, venant d'être reçu par le brick Telulah, en magasin et à vendre par

CABALLERO & BASUALDO,
No 36, Vieille Levée
12mai entre Douane et Bienville

A L'ENTREPOT.—25 quarts, vieux Cognac [illegible] quit, Tricoche & Co.
75 caisses absinthe et kirsch Suvalet, Brunswick & Co, à vendre par PAUL JOSE FILS & Co.
18mai 37, rue St Louis

MUSCADES fraîches—Excellent article, reçu tout récemment et à vendre par
E. D. BEACH, pharmacien,
6 av encoignure Chartres et Douane

ATTENDU par le navire Jno. Currie, de Bordeaux:
65 barriques vin rouge Castillon
60 do do St Magne
60 do do St Genès
60 do do St Emilion
40 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis
400 faix feuillards de 5, 6 et 7 pieds
20 paquets osier fendu
210 caisses cerises à l'eau-de-vie.
A vendre par BESTE & GRIMA,
30 avril 72 rue Gravier

CIGARES de la Havane—Les soussignés ont reçu, par les derniers arrivages de la Havane, de grands assortiments des marques de cigares [illegible] [illegible] Cabanas, Gloria, Gardenia, Paloma, Cristal, Bianco, Perla, Colleges, de la Habana, [illegible] en grand nombre d'autres marques [illegible] qu'ils garantissent véritables et d'importation directe.

A vendre par CABALLERO & BASUALDO,
14 avril 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

EN débarquement du navire [illegible] de Bordeaux:
24 barriques vin rouge [illegible]
[illegible]
A vendre par [illegible]

TEINTURE d'arnica—150 [illegible] de Suisse, de Weber, [illegible] fraîche. On l'emploie avec un [illegible] cas suivants: contusions, coups [illegible] sures, piqûres, coupures, [illegible]
13 mai 66 et 68 rue [illegible]

INSTITUTIONS.

Université de la Louisiane.

COLLÈGE. — ÉCOLE DE COMMERCE ET COURS PRIMAIRE.

Le collège est, quant à ce qui concerne les études littéraires et scientifiques, sous le contrôle de la Faculté, qui est composée de la manière suivante:

C. W. SEARS, gradué de West Point, professeur de mathématiques et doyen.

LOUIS DUFAU, professeur de philosophie et d'histoire.

W. H. PECK, professeur de littérature anglaise et d'élocution.

GEORGE GESSNER, professeur de grec, de latin et d'allemand.

J. GENTIL, professeur de français et d'espagnol.

Les professeurs du collège font également les classes de l'école de commerce et du cours primaire.

L'administration, la discipline et la direction de l'établissement sont confiées à M. Louis Dufau, ancien président du collège de la Louisiane.

On reçoit des pensionnaires qui demeurent dans les bâtiments de l'Université et qui n'en peuvent jamais sortir sans une autorisation spéciale.

Les externes doivent être présents à huit heures du matin et ne se retirent chez leurs parents qu'à six heures du soir.

Les classes continuent sans interruption pendant toute l'année — avantage sérieux pour les familles qui ne quittent pas la ville pendant l'été.

Les nouveaux arrangements qui ont été faits avec le conseil des administrateurs de l'Université assurent à cet établissement une stabilité qui doit engager les parents à ne plus envoyer au dehors leurs enfants pour y recevoir une éducation qu'on peut si bien leur donner ici.

S'adresser pour le prix de la pension, de la demi-pension et de l'externat, ainsi que pour tout autre renseignement, au siège de l'institution, rue Commune, encoignure Baronne, et à M.

18 mai LOUIS DUFAU.

Collège de la Nlle-Orléans.

Rue de l'Esplanade, près la rue Bourgogne.

Fondé en 1848,—Incorporé en mars 1854.

DIRECTEURS:

M. Alfred Hennen,	M. C. M. Emerson,
L'Hon. Cornelius Voorhies,	M. Adolphe Dupré,
M. B. F. Flanners,	L'Hon. Robert Preaux,
M. Bernard Avegno,	Prof. J. B. Jeannin,
L'Hon. Alexandre Derbès,	Prof. Chas E. Maro.
M. Henry Cline.	

PROFESSEURS:

HENRY CLINE L. L. B. F. A. S. Président.

Et professeur de langue et de littérature anglaises, d'histoire naturelle et d'allemand.

C. E. MARC, bachelier ès lettres, B. ès-sciences, professeur de français, d'espagnol et de littérature.

W. B. CLINE A. B., professeur de latin, de grec, de mathématiques et de philosophie naturelle.

L'HON. ROBERT E. PREAUX, L. E. D. P., professeur de lois internationales et constitutionnelles.

A. C. JAUME, professeur de dessin et de peinture.

V. ROZIERE, maître d'escrime.

Cette institution restera ouverte toute l'année. Les parents qui quittent la ville en été peuvent confier leurs enfants à la famille du Président. Leur santé et leur confort seront l'objet de soins constants de leurs études ne seront point interrompues.

Le quartier est très salubre; les appartements sont vastes et bien aérés. La principale salle d'étude a 70 pieds sur 30.

Le gymnase est dans une grande cour bien aérée où les élèves pourront s'exercer à l'aise.

Les professeurs ont de l'expérience et des connaissances profondes; ils seront secondés par des précepteurs habiles. On ne négligera rien pour donner aux élèves une éducation solide. Les professeurs exigeront que chaque leçon soit approfondie; ils ne permettront pas une étude superficielle.

L'arpentage et la botanique sont enseignés dans les champs; la chimie et la philosophie sont suivies d'expériences. L'anglais sera la langue principale dans l'enseignement et la conversation.

On admet les élèves à quelque degré d'instruction qu'ils soient arrivés. Ils pourront suivre le cours scientifique ou classique et les diplômes leur seront accordés lorsqu'ils auront achevé les études prescrites par la direction.

Il y a, pour les jeunes gens qui sont dans les affaires, des classes de 6 à 9 heures du soir.

Un nombre limité de pensionnaires sera reçu dans la famille du Président.

PRIX:

Pour la 1ère classe .... 36 00 par mois
" la 2me, 3me et 4me classe, 9 ...
" la 3me, 2me et 1re .... 12 00 ...
Pension, (payable d'avance par trimestre) 50 00

Les livres, les plumes, papier &c., les leçons de dessin, de musique, de peinture et les leçons d'armes se payeront séparément.

Pour plus de détails, s'adresser au président, au collège. 3 juillet

INSTITUTION G. BOYER.

145, RUE CONTI,

ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, [illegible] à la confiance des familles. L'institution est établie dans un quartier central, occupe un local vaste et aéré. L'étude du français tient la première ligne et se trouve mêlée à toutes les autres études. Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'indispensabilité qu'ils [illegible] sur le reste de l'instruction. [illegible]

Branches d'instruction:

Anglais, français, espagnol, grec, latin, mathématiques, [illegible]

Conditions:

Pensionnaires ... $[illegible] par mois
Demi pension ... [illegible]
Externes ... 25 payable d'avance et [illegible]

[illegible]

INSTITUTION JEFFERSON.

52, rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.

Le plan de cette institution comprend un cycle [illegible] [illegible]

Conditions:

Pensionnaires ... $35 par mois
[illegible] ... 10 par mois
[illegible] ... 8 par mois
[illegible] ... 6 par mois
[illegible] ... 16 par mois

[illegible]

COLLEGE AUDUBON.

Encoignure Bourgogne et du Maine.

Dirigé par S. Ronen.

Le plan des études embrasse le Latin, le Grec, l'Espagnol, l'Allemand, et toutes les branches d'un enseignement complet en Anglais et en Français: les Mathématiques, la Rhétorique, l'Histoire, la Géographie, la Tenue des livres, la Calligraphie, &c, &c.

Le personnel du collège répondra toujours au nombre des élèves.

M. J. N. Depouilly architecte, est chargé du cours de dessin linéaire appliqué aux constructions, aux machines, à l'arpentage avec le paysage et la perspective sans augmentation de prix pour les élèves du collège.

CONDITIONS:

Pensionnaires $ 25 payables d'avance par trimestre.
Demi pensionnaires $ 15
Classes supérieures $ 10 par mois.
Classes intermédiaires $ 8
Classes élémentaires $ 6
Classes primaires $ 4
Bed et Bedding $ 3 par an.

L'Allemand, les arts d'agréments et les fournitures sont payés à part.

Les classes sont ouvertes toute l'année, de 8 1/2 du matin à 2 heures, et de 4 1/2 à 7 heures de l'après-midi.

Les améliorations, qui viennent d'être faites au local permettent de recevoir un plus grand nombre de pensionnaires et d'externes.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.

Institution dirigée par

Mme et Mlle de HOALDÈS,

rue Royale, No 308, entre Ursulines et St Philippe

CET établissement, dont l'ouverture aura lieu le 1er novembre prochain, offrira aux mères de famille toutes les garanties désirables d'instruction et d'éducation.

On enseignera la Lecture, l'Ecriture, la Grammaire, l'Histoire ancienne et moderne, la Géographie, la Cosmographie, l'Arithmétique, la Littérature, les Eléments des Sciences physiques, etc. etc. etc. On insistera avec un soin tout particulier sur la langue anglaise.

Quant à l'éducation religieuse et morale des élèves, les parents peuvent être assurés qu'elle sera surtout l'objet de la sollicitude constante des directrices.

La Musique et les arts d'agrément ne seront pas négligés; le Piano sera professé par Mlle de Hoaldès.

On s'occupera d'une manière toute spéciale des travaux d'aiguille.

Le Dr de Hoaldès, logé dans l'établissement, surveillera avec le plus grand soin la santé des pensionnaires.

Pour les conditions, s'adresser à l'établissement où l'on trouvera des prospectus.

Références:

Mgr l'archevêque Blanc,	MM. DeArmas, not. pub.
Le Rév. Duquesnay,	J. Bermudez, avocat
Le Rév. P. Cambiaso,	M. Soulet.

24 oct—1an—ab

Institution Commerciale,

Dirigée par M. Ed. JEGOU,

Bachelier ès lettres et ès sciences.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les deux sexes.

Rue Bourgogne, No. 262, entre Dumaine et St-Philippe.

DEPARTEMENT DES GARÇONS.

Le plan des études de cet établissement comprend toutes les branches d'instruction d'une éducation complète. Cependant, la direction donnée aux études a plus particulièrement pour but le commerce et les arts; aussi d'après leur capacité, les élèves y suivent-ils des cours gradués d'études commerciales.

M. Jégou se charge lui-même des cours d'application des mathématiques aux arts et métiers, pour lesquels les enfants sont classés d'après leur savoir. Le français, l'anglais et l'espagnol sont confiés à des maîtres d'un mérite reconnu; mais on leur [illegible]

DÉPARTEMENT DES DEMOISELLES.

Sans négliger les autres connaissances, celle de la musique étant devenue, de nos jours, le complément presque indispensable de l'éducation d'une demoiselle, [illegible]

Les châtiments corporels sont tout-à-fait bannis de l'établissement.

On sera commencé au mois en entier.

[illegible]

Lecture, écriture, catéchisme, histoire, géographie, Anglais, Français, Espagnol, mathématiques, tenue des livres, [illegible] dessin, travaux d'aiguille.

Une dame [illegible]

M. Jégou compte pour le succès de son établissement sur le concours de ses amis, [illegible]

Ecole du soir

BRANCHES D'INSTRUCTION:

Lecture, Ecriture, Anglais, Français, Espagnol, mathématiques et [illegible] 6 oct

INSTITUTION

De Mme Vve Charles d'Aquin,

[illegible]

[illegible]

INSTITUTION A. DARBOT,

[illegible]

SIROP DE DENTITION DU DOCTEUR DELABARRE,

Chevalier de la Légion d'honneur

Médecin-Dentiste des Hôpitaux

Civils de Paris; spécialement attaché à l'Hospice des enfants trouvés et des orphelins de Paris.—Ce sirop, employé avec le plus grand succès par tous les médecins, facilite la dentition des enfants et les préserve des convulsions. Il suffit de frictionner légèrement les gencives avec le petit doigt imprégné du sirop. La dentition s'effectue alors sans crise, sans secousse et sans douleur. A Paris, Pharmacie Béral, 14, rue de la Paix.—*AVIS ESSENTIEL*: Le DÉPÔT CENTRAL et DIRECT du VÉRITABLE sirop du Dr DELABARRE est établi à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez M. ED. GUILLOT, droguiste, 148, rue Royale. SE MÉFIER des CONTREFAÇONS ou IMITATIONS souvent DANGEREUSES.

ANNONCES PARISIENNES.—Notre unique agent à Paris est M. Henri Gaillardet, No 21 rue de Trévise, qui a affermé nos colonnes d'annonces parisiennes, et en a seul, par conséquent, la disposition. Les négociants parisiens qui voudront s'assurer l'insertion de leurs annonces dans le jour devront en traiter avec M. H. Gaillardet.

OPPRESSIONS, ASTHMES, NÉVRALGIES,

Rhumes, Catarrhes, MAUX DE GORGE, GRIPPE, Irritations de Poitrine, etc

INFAILLIBLEMENT SOULAGÉS ET GUÉRIS PAR LES CIGARETTES ESPIC : FUMIGATEUR PECTORAL.

La fumée qu'on aspire, pénètre par le Larynx et les bronches jusque dans les replis intimes de la poitrine, y porte immédiatement le calme, facilite l'expectoration, et favorise les fonctions si importantes des organes de la respiration. Paris, Expéd: chez M. Espic, 14 rue d'Amsterdam. DEPOT à la Nouvelle-Orléans chez M. Ed Guillot, droguiste.

SIROP du Dr DUSOURD

Combinaison de SUCRE et de protoxide de FER

APPROUVÉE PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS. —

« Ce sirop est d'un usage très-avantageux dans la pratique médicale. » *Extrait du rapport à l'Académie signé de MM. Henry et Guéneau de Mussy.*—Il GUÉRIT: chloroses, pâles couleurs, fleurs blanches, suppressions, rachitis, scrofules, fortifie les enfants, les vieillards, les femmes faibles et nerveuses, les chlorotiques enceintes et prévient chez elles les blessures; il n'irrite jamais la poitrine ni les nerfs; d'un goût agréable il donne de l'appétit sans fatiguer l'estomac; il jouit au plus haut degré de tous les avantages des autres préparations de fer sans en avoir les inconvénients; il ne fermente ni par les voyages ni par les variations de température.

N. B. Toutes les bouteilles portent sur l'étiquette et sur le bouchon la signature DUSOURD. — Dépôts à la Nouvelle-Orléans, chez M. Edouard Guillot, droguiste, rue Royale, 148; à New-York, chez MM. Fougera frères.

RÉGÉNÉRATEUR

MÉDAILLE DE LONDRES. **GELLE FRERES.—30 Années de succès,** MÉDAILLE DE PARIS.

Pommade tonique onctueuse, fondante, pour arrêter la chute des cheveux, conserver leur souplesse et les empêcher de blanchir.

Chez les inventeurs, 35, rue des Vieux-Augustins, Paris, près de la place des Victoires, 3 fr. et 6 fr. le pot.—Dépôt chez tous les principaux coiffeurs et parfumeurs en France et à l'Etranger.—(*Une Notice détaillée accompagne chaque pot.*)

Les demandes en gros peuvent être adressées également à la *Nouvelle-Orléans* à M. *Ed. Guillot*, 148, rue Royale, et à M. *Gaillardet*, Commissionnaire.

PHARMACIE SEGUIN 378, Rue St-Honoré, A PARIS. *En face l'Assomption.*

VIN DE SEGUIN

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE.

CE FÉBRIFUGE dont la RÉPUTATION est EUROPÉENNE est toujours employé avec un succès sans égal pour la guérison des FIÈVRES de toute nature. Les premiers médecins de Paris le considèrent comme le TONIQUE par EXCELLENCE, et l'ordonnent journellement aux VIEILLARDS et aux CONVALESCENTS, contre les AFFECTIONS de POITRINE et d'ESTOMAC, les DIARRHÉES chroniques, etc. Il est un PRÉSERVATIF certain contre le CHOLÉRA et la FIÈVRE JAUNE.—*Pour éviter la contrefaçon exiger le Prospectus et les cachets* [illegible] *sur la bouteille.*—DÉPOSITAIRES: à NEW-YORK, MM. FOUGERA, LEROY, J. MILHAU et DELLUC et CIE, pharmaciens. A la NOUVELLE-ORLÉANS, M. ED. GUILLOT, 148, rue Royale.

Approbation de l'Académie de Médecine de Paris.

HUILE DE FOIE DE MORUE DE HOGG

PHARMACIEN, 2, RUE CASTIGLIONE A PARIS.

Seule huile couleur paille qui ait obtenu à l'Exposition Universelle de Paris une mention honorable—contre les maladies de poitrine, les dartres, [illegible] glandulaires, rhumatismes, affections scrofuleuses et lymphatiques, la maigreur des enfants, les fleurs blanches, etc., et les affaiblissements des organes chez l'un et l'autre sexe. On la recommande aussi pour les convalescents et les femmes en couches.

Remarque importante:

1° L'huile de foie de morue naturelle est presque incolore.
2° La saveur en est douce et sans la moindre âcreté.
3° Son odeur est celle du poisson frais.
4° Les huiles du commerce n'ont dans la couleur brunâtre, l'odeur désagréable, la saveur âcre et acide, que parce qu'elles sont mal préparées, avec les vieux foies corrompus, conclusion d'un rapport fait devant l'Académie impériale de Médecine de Paris, le 25 décembre, par M. Deschamps (d'Avallon). Selon M. Soubeiran, professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris "*cette huile est plus riche en principes médicamenteux que les huiles colorées*". Traité de pharmacie, p. 565.

M. Lesueur, chef des travaux chimiques à la faculté de médecine de Paris, a constaté par l'analyse différentielle, le 1er juin 1851, "que l'huile couleur paille de M. Hogg contient presque le double des principes actifs de plus que les huiles de foie de morue brunes".

AVIS. Pour éviter toute contrefaçon, nous prévenons que nous ne vendons notre huile que dans des flacons triangulaires dont ci-contre le modèle, et jamais à la personne, en barils, en litre et au détail.—Remise de 25 0/0 aux pharmaciens, en prenant 25 ½ flacons. Mêmes conditions chez MM. les droguistes.—Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez M. Guillot, droguiste, 148 rue Royale.

VÉRITABLE LE ROY

PARIS. — Rue de Seine, 51. — PARIS.

Le PURGATIF LE ROY, le seul reconnu le plus efficace pour la guérison de toutes les maladies, causées par l'altération des humeurs, est toujours accompagné d'une instruction de 12 pages, à l'aide de laquelle les malades peuvent toujours recouvrer la santé, aussi ne saurions-nous trop recommander de bien l'étudier avant de commencer le traitement. Mais, comme il existe un grand nombre de falsifications très dangereuses, on ne doit exiger que du VÉRITABLE et l'on ne saurait prendre trop d'attention à l'avis qui suit:

— Ne devront être considérées comme VÉRITABLES que les Flacons d'un quart de litre, sortant de la PHARMACIE COTTIN, accompagnées d'une NOTICE indiquant le traitement et représentant: 1° Les mots Pharmacie Cottin, en relief sur le verre et le cachet — 2° Une étiquette imprimée sur un fond guilloché de jaune, laissant ressortir en blanc les mots: PURGATIF LE ROY, avec une signature et le papier blanc supportant le cachet, une étiquette imprimée en jaune avec les griffes LE ROY, COTTIN et SIGNORET, et sur celle de Cottin le TIMBRE IMPÉRIAL du gouvernement français.

AVIS. LES VÉRITABLES PILULES ET BOLS de chirurgien LE ROY, qui ne se trouvent que chez le PHARMACIE COTTIN, devront présenter des étiquettes offrant les mêmes caractères distinctifs.

N. B.—Les personnes qui ne se trouveront pas assez renseignées par les NOTICES qui accompagnent les flacons, pourront se procurer chez les Dépositaires la MÉTHODE CURATIVE du chirurgien LE ROY, 1 volume in-8°, du prix de 3 francs; ouvrage parvenu à la 24e édition.

Dépôts: à la *Nouvelle-Orléans*, du VÉRITABLE LE ROY, chez M. Ducomed, droguiste, rue de Chartres, chez M. EDOUARD GUILLOT, négociant, 148, rue Royale; et chez M. A. MICHOUD, négociant. Et dans les meilleures Pharmacies des Etats-Unis [illegible] — Pour l'envoi d'une valeur acceptable sur Paris, à 60 jours de vue au plus et de 50 fr., en jouit de la remise et de l'Escompte le plus élevé. La Maison n'a aucune succursale, on doit s'adresser directement rue de Seine, 51, à M. Signoret, Docteur-Médecin, seul continuateur de la Méthode Le Roy.

Signoret

VIN ANTI-GOUTTEUX ET ANTI-RHUMATISMAL, DE A. D'ANDURAN

Médecin-Pharmacien, à la Rochelle, France.

C'est après de longues expériences que l'auteur est parvenu à composer ce remède aussi doux qu'efficace et dont l'action est aussi sûre et peut-être plus encore que le sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes. Il suffit d'en prendre une cuillerée matin et soir, pendant deux ou trois jours, pour voir disparaître les accès de goutte les plus violents. Le traitement de rhumatisme demande à être continué plus longtemps.—Prix du flacon, avec le mémoire qui l'accompagne: 10 francs.—Avis. Les demandes en gros peuvent être adressées à M. H. GAILLARDET, 73 Franklin Street, *New-York.*

BEAUTÉ DES DAMES

EAU DE FLEURS DE LYS POUR LE TEINT

PLANCHAIS, parfumeur, SEUL BREVETÉ, 3, rue CAUMARTIN, à PARIS.

L'*Eau de Fleurs de Lys* possède des vertus inappréciables pour la toilette des dames, aussi est-elle adoptée par tout le monde élégant et par les principales cours de l'Europe. Par son usage journalier on acquiert ce VELOUTÉ délicat qui semblait n'appartenir qu'à la jeunesse et qu'elle sait y conserver. Elle donne encore un lustre plus brillant à la blancheur et fait disparaître [illegible] couperose, les boutons et les rougeurs si nuisibles à la beauté. On peut dire que cette Eau n'a pas de rivale et qu'elle mérite les suffrages des illustres Princesses qui l'ont prise sous leur patronage.—Prix du flacon, 5 francs 50 c.

DÉPOTS.—A New-York chez M. FOUGERA, pharmacien, 30 North William street; E BLOCH, 16 Pine street, et chez M. LEROY, pharmacien, 771 Broadway.—A la Nouvelle-Orléans chez M. Ed. GUILLOT, 148 rue Royale. A Mexico chez MM. MAILLEFERT & Co, droguistes. A la Havane chez M. HERMANN, pharmacien.

217 rue St-Honoré. **EAU DE COLOGNE** Seule véritable

DE JEAN MARIE FARINA

L'Eau de Cologne, qui doit à ses vertus bienfaisantes le surnom d'ADMIRABLE, est un de ces produits que l'on ne peut remplacer: toutes les tentatives en ce sens doivent échouer. C'est le *seul* plus [illegible] des compositions faites en vue de l'hygiène et de la toilette. La seule véritable qui puisse se dire [illegible] le nom de JEAN MARIE FARINA, et qu'il ne faut pas confondre avec ces imitations grossières provient de la maison JEAN-MARIE FARINA, parfumeur, rue St-Honoré, 217, à Paris.

NOTA—Pour se garantir des contrefaçons, le consommateur devra exiger le cachet et la signature de la maison JEAN-MARIE FARINA, apposés sur les flacons et prospectus.—MM. les négociants se préserveront donc des imitations et contrefaçons, et auront des articles à des prix avantageux, en s'adressant directement à la maison Jean-Marie Farina ou à M. H. Gaillardet, commissionnaire, au bureau du *Courrier*. A la Nouvelle-Orléans à M. E. Guillot.

SIROP JOHNSON

PECTORAL, CALMANT, DIURÉTIQUE, ANTIPHLOGISTIQUE,

AUX POINTES D'ASPERGES,

COMPOSÉ ET PRÉPARÉ selon la formule du Dr BROUSSAIS, à la PHARMACIE JOHNSON. BOISSARD, PHARMACIEN, SUCCESSEUR, RUE CAUMARTIN, 6, à PARIS.

Ce sirop est inaltérable même dans les voyages de long cours et sous les températures les plus élevées. Il est employé avec succès, depuis un grand nombre d'années, contre les maladies nerveuses, les maladies du cœur, les maladies inflammatoires et les irritations avec toux. La dose et le mode d'emploi en sont indiqués dans l'instruction qui accompagne chaque flacon. Dépôt Direct, chez M. Ed Guillot, droguiste à la Nouvelle-Orléans, no 148, rue Royale.

PILULES STOMACHIQUES DE LA PHARMACIE COLBERT

ELLES sont recommandées par tous les médecins en France et en Europe dans les maladies occasionnées par la constipation, la bile et les glaires. Elles purgent sûrement et sans coliques: elles rétablissent l'appétit et les fonctions digestives: détournent toutes les humeurs qui tendent à se porter à la tête ou à la poitrine, et entretiennent le corps dans un grand état de fraîcheur et de santé. La goutte, les rhumatismes et la paralysie en sont aussi avec le plus grand succès. Prix de la boîte, 5 fr. avec l'instruction. A la Nouvelle-Orléans, chez M. E. Guillot, 148, rue Royale.

PARIS, RUE DE RICHELIEU, No. 80. **COMPAGNIE DES INDES** PARIS, RUE DE RICHELIEU, No 80.

Maison à Bruxelles, 11, rue de Berlaimont.

CACHEMIRES DES INDES ET DE FRANCE.

MANUFACTURE DE DENTELLES A ALENÇON, BRUXELLES ET CHANTILLY.

Seule maison à la fois fabrique et maison de vente; elle confectionne les dentelles au gré de l'acheteur, sur demande commandée. Elle reçoit les cachemires, non pas de Londres, mais directement de l'Inde où elle a des agents permanents. *Les prix sont fixes et marqués en chiffres connus*, ce qui garantit aux étrangers les mêmes avantages qu'à la clientèle de Paris. *Vente en gros et en détail. Expédition à l'Etranger.*

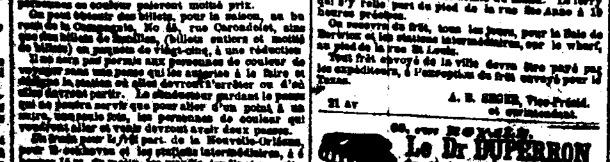

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

On fait partir les passagers part de la Nouvelle-Orléans tous les jours à 7 heures 47 min. du matin et arrive à BROOKHAVEN, à 128 milles de la Nouvelle-Orléans, à 2 heures P M. Le train repart de Brookhaven tous les jours à 5 heures 15 m. A. M et arrive à la Nouvelle-Orléans à 2 heures 54 m. P M.

Prix—Trois cents par mille, pour aller et autant pour revenir. Les enfants au-dessous de cinq ans ne paieront rien. Les enfants de cinq à douze ans et les personnes de couleur paieront moitié prix.

On peut obtenir des billets, pour la saison, au bureau de la Compagnie, No 45, rue Carondelet, aux [illegible] [illegible]

[illegible]

T. S. WILLIAMS,
Surintendant du transport.

[illegible]

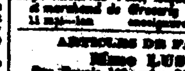

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Les ferrys qui se relient aux trains de passagers partent du pied de la rue Ste Anne, place Jackson, tous les matins à 7 heures et demie précises.

Les trains extérieurs partent

De dépôt d'Alger	8 h. A. M
De Gretna	8 h. 10 m.
Arrivent à Brashear City, Baie Berwick, à midi.	

Les trains intérieurs partent

De Brashear City	4 h. P. M
Arrivent à Gretna	8 h. 50 m. P M
Arrivent à Alger	8 h. P M

Un train express (s'arrêtant aux stations régulières seulement) part du dépôt d'Alger, les dimanches et les jeudis, à 10 heures et demie du matin. Le ferry qui s'y relie part du pied de la rue Ste Anne à 10 heures précises.

On recevra du fret, tous les jours, pour la Baie de Berwick et les stations intermédiaires, sur le wharf, au pied de la rue St Louis.

Tout fret envoyé de la ville devra être payé par les expéditeurs, à l'exception du fret envoyé pour le Texas.

21 av A. B. SEGER, Vice-Prést. et surintendant.

66, rue Royale.

Le Dr DUPERRON

dentiste, trouvable tous les jours, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, pour extractions et opérations sur les dents. Prix raisonnables [illegible] 20 fév

LE Dr T. ANFOUX,

[illegible]

Dr Charles E. Kells,

[illegible] 161, rue du Canal,—Nlle-Orléans.

Le Monde illustré,

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Prix de l'abonnement: $7, frais de poste compris.

[illegible] G. COPPENS & Co, Agents,
[illegible] 56, rue de Chartres

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Mme T. S. Bradford—No 9652.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le tuteur et administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, P. S. WILTZ,
4juin—4,9 13 Greffier

Succession de Catherine Labreton—No 11182

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, P. S. WILTZ,
4juin—4,9 13 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE — Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans.

Je certifie par les présentes que le 29 avril 1857, jugement a été enregistré à cette Cour, dans ce procès, dans les termes et chiffres suivants, savoir:—No 9630, Célina Derville, femme de P. Commagère, contre son mari.

Dans cette affaire, la Cour a rendu aujourd'hui le décret suivant, savoir: Considérant que les allégations de la pétition de la demanderesse [illegible] prouvées par les témoignages: Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Célina Derville, femme de Pierre Commagère, et contre le défendeur, son dit mari; qu'il y ait une séparation de biens entre les dits parties, la demanderesse et le défendeur; que ladite demanderesse ait et recouvre dudit défendeur la somme de quatre mille six cent cinquante-huit piastres et quatre-vingt-dix cents, avec intérêt légal [illegible] jusqu'au paiement, et les frais de procès; avec la garantie et le privilège que la loi accorde aux femmes mariées pour la conservation et le recouvrement de leurs droits.

Décret rendu le 29 avril 1857.

Signé le 4 mai 1857.

(Signé) Le DUVIGNEAUD, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans ce 5 juin de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent cinquante-sept, et de la quatre-vingt-unième année de l'indépendance des Etats-Unis.

JAMES DUPLESSIS,
4 juin—3f en 30j Député Greffier

Succession de John L. Harris.—No 9674.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire dudit de la dite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la cour, P. S. WILTZ,
30mai—1,9 Greffier.

Succession de Henry Grant—No 9580.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE ORLEANS—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la cour, P. S. WILTZ,
28 mai—30, 4 juin Greffier

Succession de John C Larue—No 11,142.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire dudit ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la cour, P. S. WILTZ,
30mai—30, 30, 4j Greffier

Succession d'Alexandre Mello.—No 10,939.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la présente succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, P. S. WILTZ,
30 mai—4 9 juin Greffier

Succession de James Jefferis.—No 11,464.

DEUXIEME COUR de District de la Nlle-Orléans.—Attendu que J. J. Preston a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres [illegible] de la succession de feu James Jefferis, Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à en montrer cause sous dix jours pourquoi il ne serait fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, P. S. WILTZ,
30mai—4 juin, 9 Greffier.

[illegible] des effets-achats des [illegible]

Autrefois Stewart & Dick, maintenant Lewis Travis & Co.

Succession [illegible] de chambres à coucher;

[illegible]

E. F. LAVILLEBEUVRE, 12, rue Dauphine [illegible] 30 déc

An public.

E. PIFFET

A l'honneur d'annoncer à ses nombreuses clientes et au public en général, qu'il a transféré son établissement de dentelles et confection de robes [illegible]

GARNITURES DE ROBES,

[illegible], rue du Canal,

ATTENDU par le navire Antonia, de Barcelone:
125 barriques vin rouge très supérieur [illegible] de Oporto
[illegible] paniers huile d'olive
[illegible] balles bouchons
[illegible] do do pour une [illegible]
[illegible] rames de papier à cigarettes
[illegible] grosses cartes espagnoles.
A vendre par PABLO GELPI,
[illegible] 129, Vieille-Levée

EN magasin—30 livres safran d'Espagne. 10 balles de 15 milliers bouchons pour vin. 20 barriques vin rouge de Catalogne.
A vendre par PABLO GELPI,
[illegible] 129, Vieille Levée

ECHELLES—De 15 à 40 pieds de long, pour peintres et maçons, à vendre par
ALFRED KEARNY,
[illegible] 72 rue des Magasins

BEURRE de Goshen—15 barillets beurre jaune de choix, à vendre par
JOSEPH E MARES & Co,
[illegible] 74 à 76 rue Tchoupitoulas

POIVRE—[illegible], à vendre par
JOSEPH E MARES & Co
[illegible] 74 et 76, rue Tchoupitoulas

AMANDES—[illegible] amandes [illegible], à vendre par M. BRUGIERE,
[illegible] 61, rue de la Douane

GRUYERE en débarquement du Hamburg—[illegible] fromage de Gruyère, marque [illegible] marque Vacho Fribourgeois.
A vendre par SOSTHENE THOMAS,
18 mai 9, rue Gravier

Le Remède du Dr Beach pour le choléra—Est le meilleur remède pour:
La diarrhée,
La dyssenterie,
Le choléra et le
Choléra Morbus.

Il n'y a pas de préparation qui puisse lui être comparée.
A vendre par E. D. BEACH, pharmacien,
[illegible] Encoignure Chartres et Douane

Pommade pour faire pousser les cheveux,

Mme JOURDAN,

99 rue St. Pierre, entre Royale et Bourbon.

OBLIGÉE de quitter la Nouvelle-Orléans pour cause de santé, désire trouver un acquéreur pour le secret de sa pommade. Le succès qu'a obtenu [illegible] de la chevelure a obtenu dans la cité [illegible] [illegible] 5 mai—[illegible]

EN débarquement du brick Mary Elizabeth, de la Havane:
10 caisses de 12 paniers confitures,
1 do de 12 doux. boîtes de 2 livres gelée et pâte de goyave,
2 caisses de 10 doux. boîtes de 1 livre do do
4 do de 20 do petites boîtes do do
A vendre par CAMILLE LACOSTE,
Successeur de Forbes & Bordelon,
26 mai Encoignure Royale et Dumaine

SAUCISSONS—3 caisses saucissons de Lyon, à vendre par CAMILLE LACOSTE,
Successeur de Forbes & Bordelon,
28 mai encoignure Royale et Dumaine

A VENDRE.

Une maison basse en bois, située dans la rue du Canal, entre Claiborne et Derbigny. S'adresser à LABORDE & XIQUES,
[illegible] 30 Nouvelle-Levée

A VENDRE.

Deux maisons en briques faisant face à l'Avenue Washington, dans le quatrième district, entre les rues Chippewa et Jersey. S'adresser à LABORDE & XIQUES,
[illegible] 30 Nouvelle-Levée

CACAO—50 sacs cacao de Guayaquil.
A vendre par LABORDE & XIQUES,
23 mai 30 Nouvelle-Levée

MIEL—5 tierçons miel de Cuba de 1re qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES,
27 mai 30 Nouvelle Levée

INDIGO—12 serrons indigo de Guatemala, première qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES,
27 mai 30 Nouvelle-Levée

CIGARES de la Havane—En débarquement du brick Mary Elizabeth: 10,000 Partagas Londres; 15,000 Media Regalia et Conchas Washington; 35,000 Londres Castanon; 35,000 Media Regalia, Operas et Brevas, Flor de Pajaros et Dos Hermanos, à vendre par LABORDE & XIQUES,
27 mai 30 Nouvelle-Levée

Nécromancie et Phrénologie.

No 126, rue Julia, la deuxième porte après la rue du Camp.

ARRIVÉE DE Mme ALWIN—Mme Alwin vient d'arriver de Paris et offre ses services aux dames [illegible] de la Nouvelle-Orléans, en Astrologie et en Phrénologie, à l'aide des livres et de la science. On peut la consulter chez elle, sur tout ce qui a rapport à l'amour, au mariage, aux procès et aux transactions commerciales. Elle dit le nom de la personne qu'on épousera et les noms de ceux qui la consultent. Mme Alwin parle le français, l'anglais et l'allemand.

Bureau de consultation, de 8 heures du matin à 8 heures du soir. nov

CAMILLE LACOSTE,

Successeur de

FORBES & BORDELON,

Importateur de Vins, Liqueurs et Eaux-de-vie, et marchand de Grocery en gros et en détail,

11 mai—1an encoignure Royale et Dumaine

ARTICLES DE FANTAISIE.

Mme LUSSAN,

Rue Royale, 162, entre St Louis et Conti,

INFORME le public qu'elle vient de recevoir de France un magnifique assortiment de marchandises [illegible] Broderie en or et en argent:

[illegible]

Les dames pourront pour la campagne trouver dans la [illegible]

VIEUX WHISKY—[illegible] barils Old Bourbon, whisky [illegible]

[illegible]

AVENDRE [illegible]

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de Samuel J. Peters.

Vente de biens fonciers pour un partage.

Joe Millard & Co, vs. Caroline Millard et als—Nos 11,610 et 11,611—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

EN vertu de deux décrets et de deux jugements de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je, John M. Bell, shérif de la paroisse d'Orléans, en vertu desdits décrets et jugements datés du 30 avril 1857 procéderai le JEUDI 4 DE JUIN 1857, à l'heure de midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, à la vente et adjudication des biens fonciers ci-après décrits, à l'effet d'opérer un partage entre les héritiers de Samuel J. Peters et autres, savoir:

1o—Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, (ci-devant Municipalité No 2 de la Nouvelle-Orléans), dans l'îlet borné par les rues St Charles, Ste-Marie, Girod et Julie, et formant l'angle des rues Julie et St-Charles, mesurant 36 pieds face à la rue St-Charles, la même mesure sur la rue Ste-Marie et 143 pieds 2 pouces et 3 lignes face à rue Julie.

2o—Quatre terrains, dans le même District, dans l'îlet borné par les rues Front, de la Nouvelle-Levée, Suzette et Benjamin. Les dits terrains désignés sous les Nos 10, 11, 12 et 13 mesurent chacun 24 pieds face à la rue Front, sur une profondeur de 106 pieds, entre lignes parallèles. Le No 13 forme l'angle des rues Front et Benjamin.

Ensemble avec toutes les améliorations qui existent sur les dits terrains, consistant en quatre magasins d'entrepôt en briques, à trois étages avec cour briquetée, installations pour l'eau à chaque magasin.

3o—Un autre terrain dans le même îlet, désigné sous le No 8. Ledit terrain mesure 24 pieds face à la rue Front, sur une profondeur de 106 pieds entre lignes parallèles.

4o—Deux terrains dans le même District, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Perle, Delord et Lacour, et désignés sous les Nos 22 et 24.—Le No 23 mesure 21 pieds face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur et façade sur la rue Louisa de 12 pieds 6 pouces, et formant l'angle desdites rues. Le No 24 mesure 20 pieds 10 pouces 4 lignes face à la rue Louisa, sur une profondeur de 94 pieds, entre lignes parallèles et formant la clef avec le terrain No 23.

5o—Quatre terrains contigus, ensemble avec toutes les améliorations qui existent dessus, dans le même District, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, des Magasins, Julie et Notre-Dame. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4. Le No 1 mesure 108 pieds 4 pouces, plus ou moins, sur la rue Julie, mais suivant acte de vente, 102 pieds, 30 pieds 7 pouces sur la ligne du No 2, et 22 pieds 3½ pouces sur la rue Tchoupitoulas. Le No 2 mesure 22 pieds 4 pouces face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur sur la ligne du No 1 de 96 pieds 7 pouces, et 94 pieds 4 pouces sur la ligne de l'autre côté (vers la rue Notre Dame).

Les améliorations consistent en deux grandes résidences en briques, avec magasins au rez-de-chaussée, dépendances et appartenances. Le tout loué à un bon locataire.

Le No 3 mesure 22 pieds 5 pouces face à la rue Julie, sur une profondeur de 44 pieds 6 1/2 pouces, sur la ligne du côté des terrains Nos 1 et 2 sur une profondeur irrégulière sur l'autre ligne ouvrant sur la ligne du fond de 27 pieds 4 pouces.

Le No 4 mesure 30 pieds 9 pouces face à la rue Julie, sur une profondeur de 44 pieds 5 pouces sur la ligne du côté de la rue des Magasins et une ligne irrégulière du côté du No 3, ouvrant sur la ligne du fond de 35 pieds.

Il existe sur les Nos 3 et 4 deux résidences en briques à deux étages, ayant chacune 4 chambres; il y a sur chaque travail une cuisine en briques à deux étages, ayant 4 chambres et un cabinet, cour briquetée et installations pour l'eau.

Ces deux propriétés sont louées à un bon locataire.

Le tout conformément aux plans dressés par C. A. Hedin, architecte.

Conditions—Un quart du prix payable comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété, et divisés par coupons à la convenance des vendeurs et portant intérêt au taux de 8 pour cent l'an de la date, et à défaut de paiement à échéance au taux de 8 pour cent l'an jusqu'au paiement.

Les acquéreurs devront être assurés par l'acquéreur et les polices transférées aux vendeurs jusqu'au paiement des deux premiers billets.

Pour plus amples détails, s'adresser au bureau des encanteurs, Arcade de Banks, No 6.

JNO. M. BELL, shérif
2 mai—12,29 juin4,4 de la paroisse d'Orléans

VENTES PAR LE SHERIF.

Joseph Bonnet vs. L. Costel & als.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,060—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 16 juin 1857, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de:

Tous les droits, titres et intérêts (à savoir: un tiers) du défendeur Alexis Aimé, au fonds de la pharmacie connue sous le nom de Alexis et Lavie, située rue Royale no 68, aux créances, etc., appartenant à ladite. Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JOHN M. BELL,
4 juin—4,12,16 Shérif de la paroisse d'Orléans

GRAND RABAIS 25 pr. 100.

MARCHANDISES SECHES.

Giquel & Jamison.

15, rue de Chartres,

DESIRANT réduire leur fonds stock de marchandises avant leur départ pour l'Europe, offrent, à partir de ce jour, à un rabais de 25 pour cent, les articles suivants. Ils invitent leurs amis et le public à profiter de cette bonne occasion:

[illegible list of goods]

Nous invitons les personnes qui désirent acheter à venir visiter notre établissement, où elles trouveront tout avantage dans la qualité comme dans le prix.

GIQUEL & JAMISON,
15 avril 15, rue de Chartres

Chambres meublées à louer.

RECU tout récemment de Liverpool, par le navire Wm Rathbone, un assortiment de chaudières à sucre des dimensions suivantes:

[illegible]

Les acquéreurs seront exécutés avec promptitude par
14nov JUAN Y DE ESANA, 47, rue [illegible]

rue Royale No 204 entre St. Philippe et Ursulines.	**TEINTURERIE NOUVELLE**

M. MARGIER, Elève de la Manufacture Impériale des Gobelins.

—Teinture et apprêts perfectionnés par les procédés les plus récents.

—Teinture et restauration à neuf avec l'éclat de leurs couleurs primitives et leur souplesse de toute étoffe soieries, moiries, satins, velours, rubans, châles cachemires français et des Indes, voitures, gants, mitaines, bas, etc.

—Nettoyage et teinture de tous articles [illegible]

—Châles de Crêpes de la Chine et autres.

—Teinture et blanchissage à neuf de ces objets, garantis aussi beaux que neufs, et des broderies [illegible]

—Nettoyage de toutes sortes d'étoffes écrues et de couleur, de soie, lin, soie et laine.

—Rideaux pour les lits, tapis, [illegible]

—Ces objets garantis [illegible]

Le tout à des prix modérés. 27mai—a

TARIF

Ou droits de Douane payables sur Les marchandises et les objets

Qui seront importés aux Etats-Unis d'Amérique à partir du

1er juillet 1857.

Conformément à l'acte du Congrès approuvé le 3 mars 1857; contenant également toutes les Circulaires et tous les décrets récents du Département du Trésor.

Relativement au COMMERCE et au REVENU;

Tables des poids, des mesures, des monnaies étrangères, etc.,

Réduite au cours des Etats-Unis, par E. D. OGDEN, commis aux entrées, Douane du port de New-York.

A vendre par P. DUREL & Co,
16 mai 27, rue de Chartres

AVIS

Compagnie de Manufacture de la Nouvelle-Orléans.

20 mai 1857.

Les livres de souscription au capital de cette Compagnie sont maintenant ouverts au No 7, Commercial Place.

Par ordre de la Direction.

JNO. B. LEEFE,
26 mai Secrétaire et Trésorier.

Magnétisme.

MADAME ALLUARD,

SOMNAMBULE FRANÇAISE,

rue Bourbon, 331,

Entre les rues Ursulines et Hôpital.

TRAITE LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, réputées incurables par la médecine ordinaire, et spécialement pour les maladies nerveuses.

Mme Alluard, pendant [illegible] dirigée en France, par le docteur Foissac, donna des consultations chez elle; elle se rend également auprès des malades qui la font demander, dans quelque endroit du pays que ce soit.

Les succès obtenus par l'application directe du magnétisme dirigé par M. Alluard, aidé des indications de Mme Alluard, sont très nombreux et incontestables; [illegible]

Les journaux de la Nouvelle-Orléans ont maintes fois rendu compte de ces cures, [illegible] Le Courrier de la Louisiane, la Daily Crescent, le Delta, la Daily True Delta, le National, l'Abeille, etc [illegible]

Les malades [illegible]

Il est possible de ne pouvoir donner de la probabilité [illegible]

Ces consultations [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches

PAR H. PEYCHAUD & CO.

C. SAMORY, encanteur.

JEUDI 4 juin 1857, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28 rue de la Vieille Levée:

Un assortiment de marchandises sèches de saison telles que indiennes, bas, mouchoirs soie, coton à draps, toile d'Irlande, mouchoirs batiste, nappes damassées, alpaca, barège, mousseline, jaconas, etc.

Conditions libérales à la vente. 4juin

Souliers et bottes pour hommes et femmes.

PAR H. PEYCHAUD & Co,

C. SAMORY, encanteur.

JEUDI, 4 juin 1857, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28, rue de la Vieille Levée entre Douane et Bienville:

Un grand assortiment de bottes et souliers pour hommes et femmes, frais et des meilleures manufactures de Philadelphie

Conditions—Au-dessus de $200, 90 jours de crédit. Vente positive et sans réserve. 4 juin

Corde! Corde! Corde!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

AUJOURD'HUI, jeudi, 4 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, Premier District, au pied de la rue Lafayette:

71 rouleaux de corde, en débarquement du bateau à vapeur John Simonds.

Conditions—Comptant. 4juin

Vente par catalogue de 1,350,000 cigares d'Allemagne

PAR BERNARD TURPIN.

MERCREDI, le 10 juin 1857, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan dans le magasin de l'importateur, M J. R. Fischer, no 55 rue Gravier, pour clore diverses consignations: 1,350,000 cigares d'Allemagne Regalias, Media Regalias, Londres, Millar, etc. Le tout pleinement garanti sous tous les rapports.

Conditions libérales à la vente. 4 ju

Succession de feu Philippe U. Coquet.—Grande et belle propriété de valeur, faisant face aux rues Esplanade et Chemin du Bayou—Trente deux terrains bien situés au faubourg Tremé.—Terrain et édifice au vieux Lac.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI 11 juin 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, pour le compte de ladite succession et autres:

Ce grand et beau morceau de terre connu comme la résidence des feues Coquet mesurant 231 pieds ou plus de face au chemin du Bayou, 271 pieds ou plus de face à la rue de l'Esplanade, 300 pieds et plus de face à la rue Dorgenois, 116 pieds et plus sur une ligne parallèle à la rue Rocheblave, ensemble les améliorations qui s'y trouvent, jardin, chênes, pacaniers, arbres fruitiers de tous genres et en plein rapport.

HUIT TERRAINS dans l'îlet No 10, borné par les rues Carondelet, St Pierre, Dorgenois et Rocheblave, désignés par les Nos 174, 175, 201, 202, 186, 187, 188, 189.

DEUX LOTS dans l'îlet No 9, borné par les rues Orléans, St-Pierre, Dorgenois et Rocheblave, désignés par les Nos 166, 164.

DEUX TERRAINS de côté dans l'îlet No 8, borné par les rues Orléans, Ste Anne, Dorgenois et Rocheblave, désignés par les Nos 141, 162.

QUATRE TERRAINS de côté dans l'îlet No 7, borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Rocheblave et Dorgenois, désignés par les Nos 117, 118, 129, 140.

QUATRE TERRAINS de côté dans l'îlet No 6, borné par les rues Dumaine, St Philippe, Dorgenois et Rocheblave, désignés par les Nos 90, 91, 115 et 116.

Les quatre terrains ci-dessus décrits et faisant face à la rue Dumaine, sont entourés, bien remblayés, les autres sont en prairie et le pavé sont payés.

UN LOT DE TERRE dans l'îlet No 4, borné par les rues St Philippe, Ursulines, Rocheblave et Dorgenois, No 62.

ONZE LOTS situés dans l'îlet No 3, borné par les rues Hôpital, Quartier, Dorgenois et Rocheblave, désignés par les Nos 26, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 41 et 42. Les deux terrains sur la rue de l'Hôpital, et les deux autres sur la rue Quartier, sont entourés et plantés d'arbres, sur les deux derniers il y a une maison sur chacun, etc, etc.

UN TERRAIN situé à Milneburg, au vieux Lac, près du Fort. Ensemble les édifices qui s'y trouvent.

Le tout d'après le plan exposé à la Bourse St-Louis.

Termes et conditions: Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets sans endossement garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, et divisés en coupons à la convenance des vendeurs. En cas de non paiement à leur échéance les billets porteront 8 0/0 d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente pardevant Jos. Cuvillier, notaire public. 3juin

LE PEUPLE Y EST INTÉRESSÉ.

Toits améliorés de Warren,

A l'épreuve du feu et de l'eau.

LES matériaux employés pour la construction de ces toits sont le feutre, une composition, et le gravier. Les deux premiers sont élastiques, adhèrent et combinés de telle façon avec le gravier, qu'ils forment un toit qui est non seulement solide, mais encore ne se détériore pas et est à l'épreuve du feu et de l'eau. C'est là une combinaison qu'on n'avait jamais réussi à obtenir.

Voici les avantages qu'offre ce sont améliorés de Warren à l'épreuve du feu et de l'eau:

Il est à l'épreuve de l'eau et du feu.

Le froid et le chaud ne le font pas s'allonger et se resserrer, comme les toits en métal.

Pour la peinture, il n'en pas besoin de plus d'un pouce par pied.

On peut marcher dessus sans y laisser d'empreinte.

On peut faire sécher sur ce toit le linge, etc.

Il offre un grand avantage aux pompiers, lorsque le feu se déclare dans les maisons voisines.

Les changements de température ne l'affectent point.

Il n'absorbe pas l'eau.

Il résiste à l'ébranlement d'une machine.

Il résiste à peu de la moitié du coût que le zinc, du fer-blanc, ou du fer galvanisé, sans danger pour le bois qui serait d'aucun inconvénient.

On le répare facilement et aux moins de frais.

Il coûte beaucoup moins qu'aucun autre toit à l'épreuve du feu.

On peut pratiquer des conduits sur ce toit, à peu de frais.

Le toit de l'assurance est le même que pour les édifices qui sont d'un toit sans à l'épreuve du feu.

On en a fait et l'essai et l'expérience en a établi la supériorité sur tous les autres toits. Nous référons le public aux personnes qui les connaissent depuis longtemps et qui sont complètement satisfaites.

Pour plus de détails, s'adresser, par la Poste, aux soussignés, qui sont les seuls autorisés à construire de ces toits. THOMAS RICHARDSON & Co,
Constructeurs de toits,
Nelle-Orléans, Lne.

Boîte 166, Merchants' Exchange, 19, rue St Charles. Se référer à A. F. Cochrane & Hall.

Embaumement des corps.

AVIS AU PUBLIC.

P. CASANAVE, entrepreneur de pompes funèbres, rue Rampart, entre Dumaine et Bourbon, No 37, 303, [illegible] obtenu du Dr Holmes, de New-York, le privilège d'employer son célèbre procédé, non seulement dans la ville de la Nouvelle-Orléans et des environs, mais aussi de l'autre côté du Lac, fait donc savoir qu'il est prêt à recevoir des ordres, et qu'il pourra exécuter ce procédé sur les corps [illegible] Dans tout le cas de nécessité, ces corps seront ou pourront être conservés dans leur [illegible] [illegible]

[illegible] 25 mars—1 an

Avis aux Dames.

LE soussigné ne voulant pas laisser en arrière [illegible] magasins qui offrent leurs marchandises à très grande rabais.

Offrent à partir d'aujourd'hui, un magnifique choix de:

Jaconas bon teint à 12½ cents la yarde;
Organdis couleurs à 20 cents do
Barèges imprimés à 20 cents do

Ainsi qu'un assortiment de mantelets à la mode, dans les prix de $2 50 à $ 3 50.

Le reste de leur stock dans les mêmes proportions.

C. LAROUSSINI & Co.

Maison Rouge, No 1, près du marché aux légumes.

EAU DE BLADON.

LE soussigné a conclu un arrangement qui lui permettra d'avoir toujours de L'EAU DE BLADON assortie des sources de MM. Conner & Weston, propriétaires. Etant leur seul agent à la Nlle-Orléans, il a l'honneur d'informer ses amis les pharmaciens et le public qu'il se trouvera toujours à même de leur en fournir en consignation, aux prix des propriétaires. Il la garantira toujours fraîche.

JAMES SYME, pharmacien, encoignure Canal et Carondelet

PROVISIONS.

PROVISIONS—700 barils mess M. O. et prime par 30 tierçons jambons en sucre,
25 boucauts plats cotés et épaules fumées,
20 barils langues de bœuf,
150 barils et barillets lard 1re qualité,
10,000 livres viandes salées,
125 barils raisins,
75 de bœuf, en magasin et à vendre par
WHITE & DUPEIRE,
27 déc 36 & 37 Vieille Levée.

Fontaine pour la glace.

LES soussignés offrent aux familles un assortiment de cet article à bon marché, dans les prix suivants:

3 gallons	$3 50
3 do	4 00
4 do	4 50
5 do	5 00

A. ROUSSET & Co,
16 mai 66, rue du Canal, près Chartres

ARRIVÉS par les navires Daphné et Louisiane, de Bordeaux:

25 barriques vin rouge Cotes,
5 do do Médoc,
4 do do St Estèphe,
6 2 do do St Julien
20 do do St Em lion
20 do do Castillon, Cote
5 do vin blanc Haut Sauterne
15 barils do Sauterne
5 do do Haut Barsac
2 do do Haut Sauterne supérieur
5 do do Haut Barsac
50 caisses vin rouge St Julien
20 do do St Estèphe
20 do do Château Palmer
10 do do do Giscours
10 do do do Léoville
10 do do do Larose
5 do do do Latour
5 do do do Margaux, } grands vins
5 do do do Lafitte
50 do vin blanc Haut Sauterne
20 do do Haut Barsac
20 do do Haut Preignac
10 do do Haut Sauterne, 1er cru
10 do do Haut Barsac do
21 do do Haut Sauterne supérieur
5 do do Château Iquem, grand vin
8 do de sardines à l'huile de Nantes en 1/2 et 1/4 b.
10 caisses eau de fleurs d'oranger triple
50 caisses fruits au jus, de Molineau & Co
50 do do à l'eau-de-vie de Monteverde
25 caisses cerises à l'eau de vie
50 faix de cercles 1/2 pipes
50 paquets osier fendu
30 balles de 15000 bouchons fins
2½ faix de cercles, 1/2 pipes
20 paquets feuillards blancs

En magasin et à vendre par BESTE & GRIMA,
20 avril 72, rue Gravier

A. BARRAUD & Co,

132 rue du Canal (bâtisse Touro.)

VIENNENT d'ouvrir un salon spécial pour la coupe de cheveux d'enfant et pour tout ce qui a rapport à la coiffure des dames: Nattes, frisettes et tresses de toutes nuances et de tous prix.

Une attention toute particulière est portée aux élèves qui prennent des leçons de coiffure.

Ils offrent en vente de l'Eau de Cologne par gallon à $1 50, 2 et $3.

Un assortiment complet de parfumeries fines des marques les mieux connues.

Un choix très varié d'articles d'utilité et de fantaisie. A. BARRAUD & Co,
[illegible] 132 Rue Canal.

Tapis, toiles cirées, nattes.

EN magasin et à vendre au plus bas prix de marché:

Tapis de velour de Bruxelle, trois plis, Ingrain, tapis et barres de cuivre pour escalier, nattes rouges et blanches, toiles cirées de toutes dimensions. Aussi tapis pour tables et piano, toiles cirées pour table, abat-jours transparents, corniches, etc. etc.

TODD & CO,
11fév 129 rue Canal, bâtisse de Touro

Aux Lithographes et fabricants de cigares,

2 caisses papier satiné, des plus grandes dimensions et de différentes couleurs, en magasin et à vendre par ANTONIO COSTA,
11 mai No 16, rue de la Douane

TABAC de la Havane, en feuilles—150 balles, Vuelta Abajo, qualité supérieure
25 balles tabac de Cuba, pour capes et tripes.
En magasin et à vendre par ANTONIO COSTA,
11mai No 16, rue de la Douane.

Véritable Eau de Cologne

MARIE FARINA.

RECU par les soussignés une facture de cette véritable eau de Cologne, la seule qui ait quelques vertus médicales, pouvant être citées contre les maux d'estomac.

A vendre par A. ROUSSET & Co,
16 mai 66 rue du Canal, près Chartres

LE MONDE ILLUSTRÉ

Publication Hebdomadaire.

Ver Hébert & Cie.

16 rue de Chartres.

Agents principaux, nommés par les éditeurs pour la Nouvelle-Orléans et toute la Louisiane.

Le premier numéro (18 avril 1857) est prêt à être délivré aux personnes qui désirent souscrire à cette publication. Ver HEBERT & Cie, agents.
16mai 16 rue de Chartres.

VENTES A L'ENCAN.

Articles divers—Vente pour cause d'ex magasinage.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

JEUDI 4 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu, au No 46, rue des Magasins, pour cause d'emmagasinage:

Tabac à chiquer, boîtes cordes, plâtre de Paris, médicaments, pelles, bouteilles, paniers, jambons, tabac à fumer, tabac à priser, fromages cornichons, thés, chaises, papier à enveloppe, amidon, baquets, balais, &c, &c.

Conditions—Comptant. 3juin

Marchandises sèches, installations et articles de fantaisie—Vente sans réserve pour cause de départ

PAR MIGUEL HERNANDEZ Jr.,

Encanteur.

IL sera vendu jeudi, 4 juin 1857, à 10 heures du matin, à son magasin, no 2, rue de la Vieille Levée, autrefois rue Victoire, entre les rues Français et Esplanade, les articles suivants, savoir:

Toile, mouchoirs, bas, chaussons, chemises, coton, chaises, gants, calicots, books, peignes, vitrières, installations, articles de fantaisie, etc.

Conditions—comptant sur les lieux. 2 juin

Magnifique îlet de terre divisé en grands et beaux terrains pour résidences: jolie maison neuve de famille, faisant face à la rue Nayades. Vente à très longs termes.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 13 juin 1857, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, par ordre des Conseils d'Aldermen et pour le compte de la ville de la Nouvelle-Orléans, les propriétés ci-après décrit à et appartenant dernièrement à M W. H. Garland—

Tout cet îlet de valeur compris entre les rues Nayades, Apollon, Conrey et Salvierne, divisé en sept grands terrains désignés par les nos 1 à 7 d'après un plan dressé par le voyer de la ville et exposé en ce moment à l'Arcade.

Le terrain no 1 forme l'encoignure des rues Nayades et Salvierne, a 102 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Nayade, sur 150 pieds de profondeur. Ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, comprenant une magnifique maison à deux étages, solidement construite, ayant au premier étage deux beaux salons avec cheminées en marbre, vestibule, etc., au second étage, et dans les mansardes, cinq chambres à coucher, cabinets, etc; une bâtisse à deux étages, derrière, touchant et communiquant à la maison principale, ayant une salle à manger vaste et confortable, office, etc. au premier étage et deux chambres à coucher et cabinets à l'étage supérieur. Le tout parfaitement fini. Aussi, une cuisine à deux étages ayant 4 chambres, etc, lieux d'aisance au premier et au second, cave, etc.

Les personnes qui désireraient examiner cette propriété avant la vente, peuvent venir demander les clés, à n'importe quelle heure, au gardien qui demeure dans le fond, dans une petite bâtisse faisant face à la rue Apollon.

Les terrains Nos 2 et 3 ont chacun 51 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Nayade, sur 150 pieds de profondeur et faisant face également à la rue Conrey.

Les terrains Nos 4, 5, 6 et 7 ont chacun 51 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Apollon, sur 150 pieds de profondeur. Ensemble, les améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions: Un tiers comptant: la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et, dans le cas de non paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les bâtisses devront être assurées contre l'incendie et les polices d'assurance transférées au vendeur.

Les actes de vente pardevant M. T. Théard, notaire de la ville, aux frais des acquéreurs. 3juin

Résidence très agréable sur la rue des Remparts.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 6 juin 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis

Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Ste-Anne et Dumaine, mesurant 31 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue des Remparts, sur une profondeur d'environ 131 pieds ou plus. Ensemble, une maison en briques (basse) contenant deux salons avec cheminées en marbre deux chambres à coucher, salle à manger, galerie, etc., et dans l'étage deux chambres, deux cabinets, vestibule, etc. Lieux d'aisance en brique et à deux étages, contenant en tout huit pièces, latrines, cuves, hydrants, etc. Le tout dans le meilleur état possible.

Conditions—$3000 comptant, l'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $3000, du le 1er juin 1858, et pour la balance de l'adjudication, un crédit de 12 mois, en un billet endossé à satisfaction et garanti par hypothèque sur la dite propriété. 2 juin

Cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 6 juin 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis

MARIE, négresse, âgée de 22 ans environ, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse ordinaire; domestique de maison. Elle sera vendue avec ses deux enfants, CHARLES âgé de 4 ans, et JOHN, âgé de 2 ans; les dits esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Comptant 2 juin

Terrains améliorés.—Vente sans réserve pour cause de départ.

PAR MIGUEL HERNANDEZ Jr.,

Encanteur.

IL sera vendu, samedi, 6 juin 1857, à midi, dans la rotonde de la Bourse St Louis, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain terrain situé au faubourg Marigny de cette ville, désigné par le No 3 sur un plan dressé le 16 mai 1843, par Jean Communy, alors voyer de l'ancienne première Municipalité de cette ville, et annexé, pour référence, à un acte passé, le 4 mars 1847, pardevant Achille Chiapella, notaire public de cette ville. Le dit terrain a, au pied américain, 34 pieds 9 pouces de face à la rue des Grands-Hommes, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur. Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une maison en bois, No 101, rue des Grands Hommes, ayant 4 grandes chambres; une cuisine ayant 2 chambres, cave, lieux d'aisance, puits. La cour est carrelée.

Termes et conditions de la vente—$877 35, au comptant, le montant d'une hypothèque spéciale en faveur de Victorine Langlade, mineure, payable lorsque la dite mineure aura atteint l'âge de 21 ans ou lorsqu'elle aura été dispensée du temps prescrit par la loi pour sa majorité, par le mariage, laquelle est émancipée par le mariage, balance, un tiers comptant, le reste, 6 et 12 mois de crédit à partir de la date, avec intérêt éventuel à raison de 8 pour cent l'an, en billets et privilège garantis par hypothèque sur la propriété vendue.

L'acquéreur fera assurer les bâtisses et la police d'assurance sera transférée au vendeur jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant O. Drouet, notaire public. 3juin—8

Vente d'un beau mobilier pour cause de départ

Par BERNARD TURPIN, encanteur.

LE lundi, 8 juin 1857, à 11 heures A. M. il sera vendu à l'encan, sur les lieux, les meubles meublant la maison située rue Prytania encoignure Thalia. L'ameublement se compose d'un beau meuble de salon, une belle bibliothèque, armoire à glaces, consoles, lits, toilette, lavabo etc. de la manufacture de Seignouret, deux superbes glaces françaises, pendules, chandeliers, porcelaines, tapis de Bruxelles, etc, couverts, ustensiles de ménage, baignoire en cuivre, etc.

Aussi, un piano français en palissandre.

Conditions comptant avant la livraison. 2 juin

Succession de Joseph Lewis contre A. Alexis. Vente pour opérer un partage.

PAR R. B. SYKES.

MERCREDI, 10 juin 1857, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, sur les lieux, No 49, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu le 26 mai 1857, dans le procès, portant le titre de Joseph Lewis contre A. Alexis, et No 11,042 du docket de la dite Cour—afin d'opérer un partage entre les dites parties, la propriété ci-après décrite, savoir:

Une pharmacie bien assortie et des appareils pour la distillation de liqueurs et de vins. Le tout vendu en bloc.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le bail de la dite bâtisse No 49 rue Royale, à partir du jour de la vente. Le bail expire le 31 octobre 1859. Le loyer est de $1,200 par an. L'acquéreur payera en outre $ 600 de vente. 29mai—8,4,9,10 juin

ADOLPHE BLACHE,

68, Rue Royale.

VIENT de recevoir par les navires Oregon et Octavia, un assortiment considérable de marchandises françaises, parmi lesquelles:

Chemises.

Chemises toile à la nouvelle mode;
do baisse brodée;
do mi-toile, à large et petits plis;
do coton, blanches et en couleur;
do toile do do do
Devants de chemises en toile, brodés ou simple.
Cols et poignets de chemises, toile et coton.

Caleçons.

Caleçons toile, de toutes grandeurs;
do coton croisé et tricoté;
do flanelle croisée;
do laine tricotée.

Gilets.

Gilets en fil d'Ecosse;
do coton croisé et tricoté;
do flanelle do do
do do mousseline;
do soie et en calicot.

Chaussettes.

Chaussettes fil d'Ecosse, blanches, écrues et coul;
do soie do noires do
do coton do écrues do
do laine, blanches et grises.

Mouchoirs.

Mouchoirs batiste de tous prix,
do do à ourlet,
do do à vignettes,
do do à écusson brodés.

Cravates.

Une grande variété de cols, cravates, écharpes en satin, taffetas, moire gros grain, etc. etc., le tout du genre le plus nouveau.

Foulards.

Un assortiment considérable de foulards unis, brochés et imprimés.

AUSSI:

Un joli choix de cannes,
Bretelles en soie et mi-soie,
Gants Jouvin, en chevreau et en castor,
Gants en laine de toute sorte,
Parapluies, peignes et brosses,
Parfumerie fine de Paris,
Porte-cigares, portefeuilles, carnets
Porcelaines et cristaux,
Objets en bronze de toute sorte,
Meubles et boîtes do do.
Eventails riches ou simples,
Peignes en écaille, du genre le plus nouveau,
Mouchoirs brodés, riches et simples,
Pelerines et manchettes en fourrure,
Tours de gants et bracelets.
Bijouterie, etc., etc. 17 nov

F. A. GONZALES & Co.

Marchands commissionnaires et marchands de foin, mais, avoine, &c.

No 11, Front Levée,

Entre les rues Douane et Bienville.

Achats et prix de la Caroline, pour place.

21 avril

MAIS—3000 sacs mais jaune prime, en magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs, par
F A GONZALES & Co,
28 av 11, Front Levée, près Bienville

FOIN—300 balles foin prime de l'est et de l'Ouest, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par F A GONZALES & Co,
11, Front Levée, près Bienville

SEL GROS—Quelques barils en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par
F A GONZALES & Co,
28 av 11, Front Levée, près Bienville

AVOINE—300 sacs avoine prime de St-Louis, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par F A GONZALES & Co,
28 av 11, Front Levée, près Bienville

Sucre de la Havane.

EN débarquement de la barque Windward, venant de Cardenas:

250 boucauts sucre de la Havane, diverses qualités
[illegible] caisses do do do
A vendre en douane ou droit payé, par
CABALLERO & BASUALDO, 36, Vieille Levée,
2 mai entre Douane et Bienville

Avis aux Dames.

230, Rue Royale, entre Dumaine et St Philippe.

CORSETS A L'IMPERATRICE,

Les seuls qui aient reçu la médaille d'or à l'Exposition universelle de 1855. Mme FLANDRAIN de Paris, corsetière des artistes des théâtres de la ville, invite les dames élégantes et les bons goûts à se faire faire un de ces gracieux et magnifiques CORSETS, véritables conservateurs de la taille, dont la réputation est si grande à Paris.

Madame FLANDRAIN fait sur commande, corsets de soie pour mariage et en coutil français, corsets pour dames enceintes et pour nourrices, ceintures pour relevée de couches, bretelles, épaulettes de grâce pour enfants, bas lacés pour varices, enfin tout ce qui concerne l'orthopédie pour dames, sur commande de messieurs les médecins.

Tous les objets portent le cachet de la maison afin d'éviter la contrefaçon. 16 fév—1an

Bottes, Souliers et Chapeaux.

5000 caisses en magasin, comprenant un assortiment complet et de choix de bottes, souliers et chapeaux pour hommes et enfants, chaussures (toutes les variétés) de dames, demoiselles et d'enfants. Ces articles ont été choisis expressément pour le marché du Sud et sont offerts à bon marché, aux meilleures conditions, par

B. R. AUCOIN, Nos 12 et 14, rue de la Douane

Constamment en magasin, un bon assortiment de brodequins Russett, à vendre au plus bas prix du marché.

Aux marchands commissionnaires [illegible] 7000 paires brodequins Russett assortis, à vendre à bas prix.

Les ordres des marchands commissionnaires sont remplis avec un soin tout particulier 16 fév

NOTRE société étant arrivée à son terme, nous offrons de vendre notre établissement. S'adresser sur les lieux aux soussignés.

Nouvelle-Orléans, 19 mars 1857.

ALEXIS & LEVIS, 49 rue Royale

VENTES A L'ENCAN.

Tabac! Tabac! Tabac!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

JEUDI, 4 juin 1857, à 10 heures du matin, il sera vendu pour clore une consignation, au magasin de MM. Patton & Smith, au coin des rues Tchoupitoulas et Gravier:

231 caisses tabac manufacturé de la Virginie, comprenant diverses marques, 5 et 10 morceaux à la livre.

Conditions. Au-dessous de $200, comptant, au dessus de $200, quatre mois en billets à la satisfaction des vendeurs. 1juin

Pour cause de départ.

Jardinier, fleuriste et vendeur.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI 4 juin 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

HENRI, jeune mulâtre âgé de 17 à 18 ans, bon jardinier, fleuriste marchand de fleurs, etc., bon sujet, et domestique de confiance, garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Comptant. 31mai

Résidence et terre en vente à Guezville, Baie St-Louis. Propriété G. de Lisle.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI, 4 juin 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

Un morceau de terre situé à la Baie St-Louis, désigné par le No 1, mesurant 105 pieds de face à la Baie, sur une profondeur de 300 pieds d'un côté et 756 de l'autre côté. Ensemble, une grande maison de résidence contenant cinq chambres, deux cabinets, galerie tournante, cuisine, et dépendances, puits, four, cuve, arbres fruitiers, wharf, cabane à bains etc. Un morceau de terre désigné par le No 2, attenant à la propriété ci-dessus décrite, mesurant à peu près 75 pieds de face à la Baie, sur une profondeur de 756 pieds d'un côté, et à peu près 650 pieds de l'autre côté. La dite terre est entourée, ensemble une remise etc., &c. Le tout d'après le plan exposé à la Bourse.

Termes et conditions.—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque sur les dites propriétés, et portant 8 0/0 d'intérêt par an jusqu'à leur échéance. 25mai—d

Avis aux pêcheurs—Seines! .... Seines!

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI, 4 juin 1857, à 1 heure P. M., il sera vendu à l'encoignure de la rue Conti et Passage de la Bourse:

Une Seine de 144 pieds;
Une seine de 200 pieds.

Les dites seines sont neuves et faites en fil de coton de première qualité.

Conditions—Comptant. 4 juin

Meubles.... Meubles.—Pour cause de départ.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

VENDREDI, 5 juin 1857, à 10½ heures du matin, il sera vendu rue Piété, entre les rues Moreau et Casacalvo:

Belles glaces françaises, chaises en orme, sofas, pendules, tableaux, tables de centre, de à cartes, de à allonges, berceuses, tapis de Bruxelles, sideboard, tableaux, lits, armoires, toilettes, lavabos, verrerie, etc.

Aussi—Un buggy et harnais.

Conditions—Comptant. 4 juin

950,000 Cigares de la Havane.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

VENDREDI 5 juin 1857, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin de l'importateur, M P. Garcia, au coin des rues Canal et Tchoupitoulas:

Un grand assortiment de cigares de premier choix, importés directement de la Havane.

Conditions:—Au-dessous de $300, comptant. $300 à $600, soixante jours, $600 à $800 quatre mois, $800 à $1000, cinq mois; au-dessus de $1000, six mois, en billets à la satisfaction du vendeur. 4 juin

Succession d'Alex. Hagan.

Vente avec le consentement des parties.

PAR M. BARNETT Jur encanteur.

IL sera vendu SAMEDI, 6 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

DANIEL, nègre, âgé d'environ 23 ans, tonnelier, pleinement garanti de tous les vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Edward Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 4 juin

Bottes, Souliers et Brodequins.

Nous avons maintenant en magasin un article bien choisi, comprenant toutes les variétés de bottes et de souliers, pour messieurs, dames, demoiselles et enfants. Ces articles sont de première qualité et très convenables pour le commerce du Sud. G. W. DUNBAR & Co,
12 mars 6 rue des Magasins

Grands vins de Bordeaux.

LES soussignés, seuls importateurs des célèbres vins de Corneau fils Frères, ont toujours en main un assortiment des marques bien connues, suivantes: Château Lafitte 1847—Grand vin,—Château Margaux, Léoville, Larose, Latour, Iquem, Coutet, Pauillac et St Julien, en caisses, et des vins fins en barriques.

AUSSI—Un approvisionnement des fameux Genièvres Schiedam de Melchers.

SCHROEDER & Co,
[illegible] 27 rue St Charles

Avis aux Tailleurs!

LES soussignés viennent de recevoir par le steamer Jacquard, du Havre, et du Cahawba, de New-York, un grand assortiment de:

Mérinos pur laine pour pantalons
Mérinos [illegible]
Drap d'Elbœuf
Draps de Sedan
Casimirs d'été
Coutil pur fil
Piqué à carreaux et à fleurs pr pantalons
Piqué blanc pour gilets
Lasting extra fin pour gilets
Barbour et Bombasine

Aussi une grande quantité de doublures pour gilets et pantalons. Comme il aurait trop long d'énumérer toutes les marchandises que nous avons reçues par les différents navires d'Europe et du Nord, nous prions messieurs les tailleurs de nous visiter notre établissement. Nous avons toujours en main un assortiment de confection [illegible]

C. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge No 1,
24 juin près du marché aux légumes

EXTRAITS, pour la cuisine—Un grand assortiment, en magasin et à vendre par
E. D. BEACH, pharmacien,
6 av encoignure Chartres et Douane

HOUBLON—Houblon nouveau, première qualité, en magasin et en débarquement, à vendre par
H. M. BARLOW & Co,
[illegible] No 18, rue du Canal

AVIS.

LES soussignés offrent au plus bas prix du marché:

Aux Jardiniers,

Haricots nains, rouges et blancs, en quantités au gré des acheteurs.

Aux Planteurs et Commissionnaires,

300 barils de pois maquereaux No 3, venant d'arriver de Boston.

1000 barils porc mess, M. O., prime et reins.

Beurre, épices et plaques cotés, farine, whisky, bœuf mess et prime, graisse, jambons et pommes de terre.

1000 sacs pois pour vaches, pour lesquels les ordres sont respectueusement sollicités.

22 fév F. PASENDE & SON

CLOUS—2000 barils de clous de première qualité, à vendre à bas prix en magasin, par
ALFRED KEARNY,
[illegible] 72 rue des Magasins

SEL gemme—En barils et en boucauts, à vendre par ALFRED KEARNY,
[illegible] 72 rue des Magasins

ETOUPE—1500 balles étoupe, à bas prix, quelques balles de première qualité, à vendre par
ALFRED KEARNY,
15mai 72 rue des Magasins

GOUDRON, poix, résine, vernis brillant et térébenthine, à vendre par
ALFRED KEARNY,
[illegible] 72 rue des Magasins

PEINTURES—2000 barillets peintures, blanche, noire, jaune, rouge et autres couleurs, à vendre par ALFRED KEARNY,
15mai 72 rue des Magasins

POTASSE—17 boucauts, 14½ cts la livre, première qualité, à vendre par
ALFRED KEARNY,
15mai 72 rue des Magasins

CHAUX, ciment et plâtre de Paris, à vendre par ALFRED KEARNY,
[illegible] 72 rue des Magasins

VERT-DE-GRIS—[illegible], à vendre par ALFRED KEARNY,
15 mai 72 rue des Magasins

PEINTURE grise—Un grand assortiment, à vendre par ALFRED KEARNY,
15 mai 72 rue des Magasins

CORDE d'emballage—[illegible] rouleaux, à vendre par ALFRED KEARNY,
15 mai 72 rue des magasins

VANILLE—1 caisse vanille, à vendre par
BRUGUIERE & Co,
14 av 16, rue Bienville

VIN BLANC—30 barils J. B. Ducasse, en débarquement du navire Contest, de Bordeaux et à vendre par PREAU & COUTURIE,
20mai 21 et 28, rue Gravier

VIN ROUGE—Washington Merton—150 caisses Margaux, Lafitte, Larose et Léoville, grandes et demi bouteilles, en débarquement du navire Contest de Bordeaux et à vendre par
PREAU & COUTURIE,
20 mai 21 et 28, rue Gravier

EN débarquement du navire Contest de Bordeaux:
[illegible] caisses de 12 bout. vin rouge St Julien Médoc et St Estèphe Médoc
60 caisses de 12 b. vin rouge, Pontet St Julien 1844
40 barriques vin rouge St Estèphe Médoc ordinaire
6 do de do do 1851
3 do de do St Laurent Médoc 1851
12½ pipe eau de vie cognac de preuve
10¼ do do [illegible] 1860, 1ère preuve
20 caisses moutarde de Bordy & Memcamp, bouchons en verre
[illegible] balles de 20,000 bouchons pointes, à bière
2 do de 12,000 do réguliers, fins
2 do de 15,000 do do mou de 5/8
2 futailles de 10,000 do reg. surfins, du 44 4/6
1 do de 10,000 do rég. extra fins du 44 4/6
A vendre par B TALAMON,
20 mai 131 rue Royale

PAR le navire Bayonnaise, attendu incessamment de Marseille:
25 barriques vin de la marque Bergame
300 paniers de 12 b. 24 caisses, huile d'olive, J. Plagniol
75 do 24 ½ b. do do do
200 caisses olives, capres et cornichons
50 do vermouth de Noilly, Prat & Co.
50 do do do Turin, Chappes & Co.
50 do de absinthe do do
10 do de marasquin
10 do de eau verte.
A vendre par B TALAMON,
20 mai 131 rue Royale

PRUNES sèches—40 caisses prunes en paniers de différentes dimensions, à vendre par
B TALAMON,
20mai 131 rue Royale

FRUITS AU JUS et fruits à l'eau de vie—30 caisses Prunes au jus de J Penzès, de Nantes.
[illegible] caisses fruits au jus, assortis, de Malacan, de Bordeaux—25 caisses prunes et abricots à l'eau de vie, à vendre par B TALAMON,
20mai 131 rue Royale

HUILE d'olive—150 paniers et 150 caisses huile de James Plagniol, 24 ouces, à vendre en magasin par B. TALAMON,
20 mai 131 rue Royale

C. C. Haut Brion La M [illegible]

12 BARRIQUES année 1847;
207 caisses de 1846;
131 do de 1845;
15 do de 1844;
9 do de 1841, à vendre par
LOUIS F. MAXENT, seul agent,
[illegible] 60, rue Toulouse.

A louer.

UNE maison confortable, située à Guezville, Baie St Louis, meublée, avec les dépendances nécessaires, wharf, maison à bains, etc.

S'adresser à E. J. HART & Co,
19 mai 77 et 79, rue Tchoupitoulas

BALAIS—150 douzaines balais de Graves, première qualité, en débarquement du navire Rockland et à vendre par H M BARLOW & Co,
15mai 18, rue du Canal

BAQUETS—300 douzaines de baquets peints, en débarquement du navire Rockland et en magasin à vendre par H M BARLOW & Co,
15mai 18, rue du Canal

MOUTARDE—250 douzaines moutarde fine et superfine du Kentucky, en débarquement du bateau à vapeur R. J. Ward, à vendre par
H M BARLOW & Co,
15mai 18, rue du Canal

Champagne.

250 Boîtes champagne au naturel,
600[illegible] do do do
[illegible] do do do
En magasin et à vendre par BRUGUIERE & Co
1er avril No 16, rue Bienville

Chocolat.

90 livres chocolat français supérieur, à la vanille,
70 do do à la vanille,
60 livres chocolat do de santé.
En magasin et à vendre par ANTONIO COSTA,
11 mai No 16, rue de la Douane

CIGARES DE LA HAVANE—675,000 cigares de la Havane, choix [illegible] des Regalias des marques suivantes: El Maria, Soliras, Flor de Morales, La Regalia, Fleur de Pajaros, Antonio Garcia y Cie, [illegible]

A vendre [illegible]

[illegible] de Philadelphie—[illegible], à vendre par
E J HART & Co,
14 mai 77 et 79 Tchoupitoulas